

**Assemblée générale**

PROVISOIRE

A/43/PV.19  
12 octobre 1988

FRANCAIS

---

Quarante-troisième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 1ge SEANCE

Tenue au siège, à New York,  
le mercredi 5 octobre 1988, à 15 heures

Président

M. CAPUTO

(Argentine)

puis

M. **RANA**  
(Vice-Président)

(Népal)

Débat général [9] (suite)

Déclaration de :

M. Tsering (Bhoutan)

Déclaration de M. Son Sann, Premier Ministre du Kampuchea démocratique

Déclarations de :

M. Ibrahimi (Algérie)  
M. Gombosuren (Mongolie)  
Mme Grant-Woodham (Jamaïque)

---

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

88-64238/A 6593v (F)

La séance est ouverte à 15 h 15.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. TSERING (Bhoutan) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de transmettre les chaleureuses salutations et les meilleurs voeux que S. M. Jiqme Singye Wangchuck, Roi du Bhoutan, vous adresse et, par votre intermédiaire, adresse à tous les éminents représentants ici présents en vue du succès de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Je voudrais aussi vous féliciter sincèrement, au nom de ma délégation, de votre élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Etant donné vos remarquables qualités, je suis sûr que nos travaux seront couronnés de succès.

Je voudrais dire aussi que nous avons beaucoup apprécié la compétence avec laquelle M. Peter Florin a dirigé les travaux de la quarante-deuxième session. La sagacité dont il a fait preuve à la direction des affaires de l'Assemblée générale lui a valu, à lui-même et à son pays, la République démocratique allemande, le respect de la communauté internationale.

Nous remercions également notre éminent secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, de son rapport incisif. Les perspectives encourageantes qui y sont présentées sont le fruit de son remarquable leadership et de ses activités d'apôtre de la paix. Au cours de l'année écoulée, il a été omniprésent, et ses efforts et ceux de ses collègues ont été particulièrement fructueux. La manière dont il s'acquitte de ses fonctions marquera l'histoire des Nations Unies.

Nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle. Les Nations Unies ont su susciter un mouvement vers la paix sur plusieurs fronts, mettre fin à des conflits qui duraient depuis longtemps et ouvrir de nouvelles perspectives. Au cours de cette dernière année seulement, nous avons été témoins des succès du processus d'établissement de la paix. Jamais le prestige de notre organisation mondiale n'a été plus grand et jamais nous n'avons été plus fiers des buts et des principes de la Charte des Nations Unies. L'efficacité du multilatéralisme a été prouvée de manière irréfutable. L'attribution, en 1985, du prix Nobel pour la paix aux forces de maintien de la paix des Nations Unies montre que l'on reconnaît à juste titre, quoique un peu tardivement, le rôle efficace que l'Organisation des Nations Unies a joué pour maintenir la paix dans les points chauds du monde au cours des 40 dernières années.

M. Tsering (Bhoutan)

L'atténuation des tensions entre l'Est et l'Ouest a permis l'établissement d'un climat politique international plus favorable et a contribué au règlement de plusieurs conflits régionaux. Nous saluons les deux grands dirigeants qui ont signé le Traité sur les forces nucléaires intermédiaires (FN!) à Moscou au printemps dernier, et nous espérons que ce traité ouvrira la voie à d'autres accords sur la réduction puis l'élimination des armes nucléaires stratégiques.

Ma délégation se félicite aussi de l'accord concernant l'Afghanistan conclu sous les auspices des Nations Unies. Cette percée conduira, nous l'espérons, à une paix durable dans cette terre déchirée et mettra ainsi fin à neuf années de durs combats. Le retrait des troupes étrangères s'effectue actuellement, mais il reste beaucoup à faire en ce qui concerne la procédure de réconciliation, le rapatriement des réfugiés et le dégagement d'un consensus national. Nous nous félicitons des efforts que font les Nations Unies pour le relèvement économique de l'Afghanistan. Nous sommes toutefois profondément préoccupés par la continuation de la lutte interne et de l'intervention étrangère, qui risquent d'ébranler les bases très fragiles sur lesquelles les initiatives actuelles ont été prises. Nous demandons instamment à toutes les parties concernées d'honorer et de respecter les Accords de Genève.

Le cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq, qui a été mis au point grâce à la médiation de l'Organisation des Nations Unies, donne à la communauté internationale une autre occasion de se réjouir. Cette guerre fratricide qui a duré huit ans a fait un nombre effrayant de victimes: quelque 1 million de morts, 1,7 million de blessés et 1,5 million de réfugiés. En tout, cette guerre a été l'une des plus meurtrières de notre siècle. C'est pourquoi nous félicitons le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies des efforts qu'il déploie pour amener les deux parties à conclure un accord honorable dans le cadre de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité.

Nous observons avec satisfaction l'apparition de signes encourageants en ce qui concerne l'avenir du Kampuchea. Nous nous félicitons de l'initiative prise par l'Indonésie de réunir pour la première fois tous les dirigeants de factions opposées. Nous appuyons les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est qui s'efforcent, comme ils s'y sont engagés, de faciliter un règlement politique durable, et nous sommes encouragés par les signes qui annoncent un retrait proche des troupes étrangères.

M. Tsering (Bhoutan)

En Afrique australe, le cessez-le-feu intervenu récemment entre les parties belligérantes qui participent à la guerre en Angola est un autre événement d'une grande importance. Le Bhoutan espère qu'un calendrier ferme sera bientôt arrêté pour le retrait de toutes les troupes étrangères de l'Angola. Dans le même ordre d'idées, l'issue des entretiens entre les parties intéressées sur l'indépendance de la Namibie, qui est occupée illégalement par l'Afrique du Sud en violation flagrante des résolutions des Nations Unies, est d'une importance comparable. A cet égard, nous assurons le Secrétaire général de notre entier appui dans ses efforts pour faire appliquer la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité à partir du mois prochain.

En dépit de la volonté apparente de l'Afrique du Sud de négocier l'indépendance de la Namibie et de commencer à retirer ses troupes de l'Angola, la situation en Afrique australe continue d'être extrêmement explosive, du fait que l'Afrique du Sud continue de mener deux guerres - la guerre contre son propre peuple et ses incursions fréquentes chez ses voisins.

Le régime raciste continue de maintenir la majorité de sa population sous le joug de l'apartheid. Ce système brutal - la pire forme du colonialisme - est un affront au monde civilisé tout entier. Des atrocités sont commises quotidiennement en son nom : arrestations, torture, et intimidation de milliers de personnes, déportations massives, et censure de la presse qui équivaut à une absence totale de nouvelles. Le régime reste intransigeant et refuse de négocier avec les dirigeants noirs ou d'accepter les décisions des Nations Unies. Si l'on ne prend pas les mesures nécessaires pour améliorer la situation, un bain de sang se produira inévitablement.

Nous lançons un appel à l'Afrique du Sud pour qu'elle remette en liberté Nelson Mandela et tous les autres prisonniers politiques et pour qu'elle démantèle l'inhumanité institutionnalisée connue sous le nom d'apartheid. Nous déclarons catégoriquement que nous ne nous leurrerons pas sur les "réformes" superficielles. Tant que de véritables changements constructifs n'interviendront pas, nous réclamerons l'adoption de sanctions économiques générales et un embargo sur les armes contre l'Afrique du Sud, car la communauté internationale a la responsabilité d'exercer des pressions sur ce régime et d'oeuvrer pour qu'une société non raciale soit établie dans une Afrique du Sud unie.

M. Tsering (Bhoutan)

Il existe d'autres zones de tension qui résistent malheureusement aux vents pacificateurs du changement. Le récent soulèvement dans les territoires occupés a ajouté une amertume encore plus grande au conflit arabo-israélien. D'autre part, bien qu'il soit essentiel que le peuple palestinien soit absolument solidaire dans sa lutte pour recouvrer ses droits inaliénables, la discorde qui règne entre les Palestiniens eux-mêmes continue d'être une source de préoccupation pour ceux qui leur veulent du bien. Nous manifestons cependant néanmoins l'espoir que la récente séparation de la Rive occidentale du Royaume de Jordanie renforcera la cause du peuple palestinien et sa revendication légitime d'avoir une patrie souveraine.

Cela dit, nous tenons à déclarer clairement que nous appuyons la sécurité et le droit à l'existence dans la sécurité de tous les Etats de la région, y compris Israël.

L'intégrité territoriale et la souveraineté du Liban continuent d'être violées par des forces étrangères. En même temps, son peuple reste déchiré par des luttes religieuses sectaires. Attristés devant l'attitude d'apathie croissante du monde devant le sort de cette nation, nous demandons instamment que l'on relance des efforts en vue de régler le problème du Liban d'une façon qui permette au peuple libanais de décider de son propre avenir, à l'abri de toute ingérence étrangère.

Au cours de la XXIVe Olympiade qui vient d'avoir lieu à Séoul, jeux Olympiques d'été qui ont été les meilleurs et les plus universels de toute l'histoire, le monde a été témoin des réalisations économiques remarquables en Corée du Sud. Le peuple coréen toutefois continue de rester tragiquement divisé. A notre avis, la réunification pacifique de la péninsule coréenne aurait de meilleures chances de se réaliser si une confiance réciproque existait entre la Corée du Sud et du Nord. A ce propos, nous nous félicitons de la déclaration spéciale du Président Roh Tae Woo prononcée dans l'intérêt de l'estime nationale, de l'unification et de la prospérité le 7 juillet 1988. Cette nouvelle initiative politique de la part de la République de Corée permettra de créer un climat favorable au règlement pacifique de la question coréenne en encourageant le dialogue et la négociation entre la Corée du Nord et la Corée du Sud. Nous appuyons également l'entrée des deux Corées, la Corée du Sud et la Corée du Nord, à l'Organisation des Nations Unies, conformément au principe d'universalité des Membres des Nations Unies, qui est universellement accepté.

M. Tsering (Bhoutan)

Au-delà de ces discordes et de ces conflits régionaux, des problèmes qui ne ;  
connaissent pas de frontières forcent notre attention avec une urgence croissante;  
- la dégradation de notre environnement physique. Dans un récent article, on  
demande à juste titre "La terre survivra-t-elle à l'homme?". La déforestation  
massive, la diminution de la couche d'ozone de notre planète, l'empoisonnement des  
fleuves, des lacs et d'une partie des océans, la destruction d'écosystèmes  
entiers - ces problèmes et d'autres problèmes connexes prennent des proportions  
insurmontables. Avons-nous transformé notre planète en une vaste décharge? En  
outre, ceux qui ont passé l'été dernier à New York connaissent maintenant par  
eux-mêmes "l'effet de serre". Mais des rapports comme celui de la Commission  
mondiale pour l'environnement et le développement, intitulé "Notre avenir commun",  
le rapport Brundtland, définissent les mesures constructives à prendre pour  
enrayer, et même renverser les tendances actuelles.

La plus grave menace actuelle reste cependant celle de l'holocauste  
nucléaire. Tandis que la signature historique du Traité sur les FNT et la  
destruction et "l'élimination récentes de missiles sont des raisons d'espérer, nous  
ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Les arsenaux actuels d'armes  
nucléaires pourraient détruire plusieurs fois notre planète. Nous ne sommes pas  
encore libérés du spectre de la "Guerre des étoiles", ni de celui des essais ou du  
stockage de nouvelles armes nucléaires.

Nous avons la responsabilité collective d'oeuvrer en faveur du désarmement  
général et complet. Les trois premières sessions extraordinaires consacrées au  
désarmement nous ont indiqué des directions positives et ont été les premiers pas  
sur la voie de notre objectif ultime, le désarmement général. Toutefois, nous  
devons attendre avec intérêt la quatrième session extraordinaire pour tirer parti  
de nos progrès. J'ajouterai ici que le Bhoutan se félicite de la création du  
troisième Centre régional pour la paix et le désarmement, à Katmandou, au Népal.  
En outre, ma délégation demande une fois de plus que l'on arrête complètement les  
essais de nouvelles armes nucléaires et que l'on procède à un gel de la fabrication  
et du stockage des armes nucléaires.

Nous demandons également l'arrêt de la fabrication et de la prolifération des  
armes classiques et, notamment, l'interdiction complète des armes chimiques.

M. Tsering (Bhoutan)

Les dépenses mondiales à des fins militaires dépassent maintenant 900 milliards de dollars par an et si les tendances actuelles se maintiennent sans contrôle, elles pourraient atteindre le chiffre astronomique de 1 billion de dollars par an - et ce tandis que les deux tiers de l'humanité vivent au-dessous du seuil de pauvreté! Quel renversement des priorités, quelle perspective déformée! Une si grande partie des ressources rares de notre monde sont détournées vers les techniques de destruction, sans qu'on en tire aucun avantage, que ce soit sur le plan de la sécurité ou d'une amélioration de la qualité de la vie.

Ce problème fait partie du tableau beaucoup plus vaste de l'injustice fondamentale qui existe dans les relations économiques actuelles - de la disparité croissante entre les nations riches et pauvres. En aucun cas on ne peut qualifier de saines les perspectives économiques mondiales.

M. Tsering (Bhoutan)

Les problèmes sont nombreux et interdépendants : détérioration des termes de l'échange, protectionnisme accru, réduction de l'assistance financière aux pays en développement, instabilité des taux de change, taux d'intérêts à la hausse et effondrement des prix des produits de base, lesquels sont actuellement à leur niveau le plus bas depuis 50 ans. Tous ces facteurs s'ajoutent au problème écrasant de la dette qui paralyse les niveaux de développement de tant de pays les moins favorisés. Dans l'ensemble, on a dit que les années 80 ont été une décennie perdue pour le développement. Les résultats sont effarants. En 1986, 850 millions de personnes vivaient dans des pays dont le revenu par habitant stagnait. En termes réels, cela veut dire non seulement que le développement économique a souffert d'un retard énorme dans ces pays mais encore que le progrès social a lui aussi été gravement entravé, car tous ces aspects sont interdépendants. Il faut ajouter que les pays les moins développés ont d'ailleurs été encore plus touchés.

Comment inverser cette spirale descendante? La solution réside dans la reprise du dialogue Nord-Sud et la mise en œuvre d'un nouvel ordre économique international. Comme première mesure, nous tenons à renouveler notre appel en vue d'une convocation dans les plus brefs délais d'une conférence internationale sur la monnaie et le financement du développement. De toute évidence, on a de plus en plus besoin d'une infrastructure économique mondiale plus équitable - d'une approche globale des problèmes interdépendants de la monnaie, de la finance, de la dette, du commerce et du développement. Les pays développés ne peuvent pas continuer à s'épanouir aux dépens des pays en développement car, en définitive, cela aurait des résultats négatifs pour tout le monde. Dans notre monde de plus en plus interdépendant, il n'y a pas d'autre solution qu'une coopération efficace. Le type d'association créatrice que nous envisageons donnerait un nouveau dynamisme à l'économie mondiale et encouragerait l'autosuffisance grâce à la compréhension, et créerait ainsi des possibilités nouvelles pour tous.

L'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale est une tentative de coopération Sud-Sud. C'est une association dont le Bhoutan s'enorgueillit d'être membre depuis le tout début. Les sept nations membres, avec une population totale de 1 milliard de personnes, n'ont cessé d'étendre leurs domaines de coopération. Malgré des cultures et des expériences historiques très différentes, nous travaillons ensemble dans un esprit fraternel pour favoriser les objectifs d'une autosuffisance individuelle et collective et pour faire avancer la cause de la paix, du progrès et de la stabilité en Asie du Sud.

M. Tsering (Bhoutan)

L'objectif de cette autosuffisance a été la pierre angulaire de la politique de développement du Bhoutan. Le Bhoutan ne fait partie de l'Organisation mondiale que depuis 1971. Mais, pendant cette courte période, les institutions spécialisées et les organes affiliés aux Nations Unies, en étroite coopération avec notre gouvernement, ont fourni une aide précieuse. Ils ont joué un rôle essentiel dans tous les aspects de notre développement dans des domaines aussi divers que l'infrastructure des communications et des routes, les services de santé et d'éducation, et surtout la mise en valeur des ressources humaines. Je voudrais notamment exprimer ici notre profonde gratitude au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), au Fonds international de développement agricole (PIDA), à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), au Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), au Programme alimentaire mondial (PAM), à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (PAO), au programme des Volontaires des Nations Unies (UNV), au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (PNUAP), au Département de la coopération technique pour le développement des Nations Unies et à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) •

Les Nations Unies ont fait la preuve de leur efficacité, qu'il s'agisse des opérations au jour le jour des institutions spécialisées et des organes affiliés, ou de leur rôle de conciliateur, de négociateur et de médiateur. Leurs succès spectaculaires dans le règlement cette année de conflits de longue date ont mis l'Organisation mondiale au premier plan. Mais au moment même où leur prestige est à son zénith et les principes de la Charte sont enfin universellement reconnus, les Nations Unies se trouvent confrontées à une menace sans précédent. A moins que la crise financière ne s'atténue dans un avenir immédiat, les Nations Unies devront fermer à jamais leurs portes. Même si elles n'étaient qu'une tribune servant à diffuser des idées ou épancher sa bile, les Nations Unies garderaient une valeur inestimable, car il n'existe rien de comparable. Mais l'Organisation mondiale est cependant bien plus que cela. Elle est notre dernier espoir. Il serait vraiment tragique de ne s'en rendre compte qu'après sa disparition.

M. Tsering (Bhoutan)

Le monde ne peut se passer des Nations Unies. A cette époque critique - surtout au moment où les forces de maintien de la paix sont sur le point d'être envoyées dans des régions éloignées du monde - nous ne pouvons nous croiser les bras et laisser les Nations Unies s'effondrer. Nous lançons donc un appel à toutes les nations pour qu'elles s'acquittent de leurs obligations financières le plus rapidement possible.

Le système des contributions actuel, fondé sur la capacité de paiement des nations, est équitable. C'est le résultat de la sagesse qui prévalait au moment de la création des Nations Unies. Les temps ont cependant changé. La crise financière actuelle nous a ouvert les yeux sur la vulnérabilité de cette organisation mondiale aux pressions de quelques nations qui assument actuellement la plus grande partie des paiements. Voilà la faiblesse inhérente des Nations Unies. Nous pouvons en effet aisément envisager la possibilité de voir les Nations Unies rançonnées de nouveau, à moins qu'on ne trouve de nouvelles formules pour déterminer les contributions. Les charges financières devraient être réparties d'une façon différente.

Les Nations Unies offrent des possibilités politiques égales à toutes les nations, d'où leur épithète de parlement des nations; mais ce sont les nations les plus pauvres et les moins développées qui tirent les plus grands avantages sur le plan de l'expertise et de l'aide financière. Voilà pourquoi les nations en développement devraient peut-être contribuer pour une plus large part aux frais de fonctionnement des Nations Unies. Cela peut sembler une proposition radicale, mais les avantages que nous tirons de l'Organisation mondiale devraient nous permettre d'accepter cette idée avec un plus grand sens de nos responsabilités et de bon gré. Il faut surtout que nous assurions la survie des Nations Unies.

Aujourd'hui, pourtant, nous avons plus de possibilités que jamais auparavant. Les Nations Unies sont sur la bonne voie et elles s'acquittent brillamment de leurs tâches, pansant les blessures et apportant des changements constructifs dans la vie des peuples du monde entier. Jadis, les hommes recherchaient la Toison d'or ou l'Eldorado. Nous, nous recherchons quelque chose de plus noble et de plus réaliste: un nouvel attachement aux principes de la Charte, afin d'instaurer un ordre mondial plus équitable et plus prospère et une vie meilleure pour l'humanité tout entière.

**DECLARATION DE M. SON SANN, PREMIER MINISTRE DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE**

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée entendra maintenant une déclaration du Premier Ministre du Kampuchea démocratique.

M. Son Sann, Premier Ministre du Kampuchea démocratique, est escorté à la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : J'ai le grand plaisir d'accueillir le Premier Ministre du Kampuchea démocratique, M. Son Sann, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. SON SANN (Kampuchea démocratique) : C'est pour moi un agréable devoir de vous adresser, au nom du peuple khmer, au nom du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, et en mon nom personnel, nos sincères félicitations pour votre élection à la direction des travaux de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Vos expériences politiques et diplomatiques, ainsi que vos qualités personnelles, sont autant de gages de succès de nos travaux.

Je me fais un devoir aussi de rendre hommage à votre prédécesseur, S. E. M. Peter Florin, pour la compétence avec laquelle il s'est acquitté de ses hautes responsabilités dans la conduite des travaux de la quarante-deuxième session de notre assemblée générale.

Enfin, il m'est particulièrement agréable de rendre un fervent hommage à notre très distingué secrétaire général, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, à qui notre peuple et notre gouvernement portent toujours une très haute estime. Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de lui rendre témoignage des efforts inlassables et méritoires qu'il n'a cessé de déployer en faveur de la paix partout dans le monde, et qui contribuent à renforcer la confiance que nous lui avons toujours portée. Sa foi dans la Charte des Nations Unies, son dévouement dans l'accomplissement de son mandat à la fois complexe, astreignant et souvent ingrat, ont beaucoup contribué à renforcer le rôle de notre organisation mondiale dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Voici 10 ans, depuis le 25 décembre 1978, que les troupes vietnamiennes d'agression ont occupé mon pays, le Cambodge. Depuis 1982, date de la formation du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, en tant que président du Kampuchea démocratique, le Prince Norodom Sihanouk avait amplement dénoncé les exactions commises par les troupes vietnamiennes d'occupation à l'encontre du malheureux peuple khmer.

Il n'y a pas de solution politique possible à la situation cambodgienne si le Viet Nam n'est pas sincèrement désireux de parvenir à une solution négociée avec le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et ne cesse pas de recourir à des manoeuvres dilatoires. Pour bloquer le processus d'un règlement politique de la "situation cambodgienne", le Viet Nam cherche à lier le retrait de ses troupes du Cambodge au non-retour des "Khmers Rouges" au pouvoir et à la cessation de toute aide aux forces armées du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique.

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

La situation actuelle au Cambodge est créée par son invasion et son occupation par les troupes vietnamiennes jusqu'à ce jour. Notre priorité numéro un, qui est aussi celle des résolutions de l'ONU sur le Kampuchea, reste le retrait du Cambodge de toutes les troupes vietnamiennes, officiellement reconnues ou déguisées. Quant aux autres problèmes, ils constituent une affaire intérieure qui devra être réglée entre les parties cambodgiennes. La solution est déjà implicitement mentionnée dans les résolutions votées chaque année depuis 1979 aux Nations Unies : l'autodétermination du peuple cambodgien, par l'organisation des élections générales et libres, sans pression ni coercition.

Une solution de paix authentique ne peut être trouvée que dans les conditions suivantes :

Premièrement, le retrait de toutes les forces d'occupation vietnamienne du territoire cambodgien, qui doit être effectué non pas unilatéralement, mais dans le cadre d'un accord général négocié, sous la supervision internationale et suivant un calendrier précis;

Deuxièmement, le démantèlement du régime de Phnom Penh installé par le Viet Nam et de l'Etat du Kampuchea démocratique;

Troisièmement, la formation d'un gouvernement provisoire quadripartite de réconciliation nationale;

Quatrièmement, la mise en place d'un mécanisme de supervision internationale sous forme de commission des Nations Unies ou de toute autre commission internationale ou de toute autre mesure qui s'impose, comme la force internationale pour le maintien de la paix et de la sécurité;

Cinquièmement, l'organisation des élections authentiquement libres et générales, sous la supervision internationale.

En effet, la paix au Cambodge est au prix d'une véritable réconciliation nationale basée sur l'égalité entre toutes les parties politiques de la coalition et sur le respect des droits et des libertés fondamentales de l'homme, dans le cadre d'un régime démocratique libéral. Il ne s'agit donc pas d'isoler, et encore moins d'éliminer, qui que ce soit. Il s'agit d'un mouvement de réconciliation nationale qu'est le Gouvernement provisoire de réconciliation nationale quadripartite, qui serait chargé de préparer et d'organiser les élections libres et générales, sous supervision internationale.

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

Après l'accord général sur le retrait total des forces vietnamiennes du Cambodge, une conférence internationale sera convoquée avec la participation de tous les pays concernés, des cinq membres du Conseil de sécurité et du Secrétaire général de l'ONU. Cette conférence adoptera toutes les mesures nécessaires pour garantir cet accord, ainsi que l'indépendance, la neutralité du Cambodge et pour empêcher le retour éventuel des forces vietnamiennes et la prise de pouvoir illégale et de force par l'une des parties cambodgiennes.

La réunion informelle de Djakarta, connue sous le nom de JIM (Jakarta Informal Meeting), qui s'est tenue à Bogor du 25 au 28 juillet 1988, a été la première de son genre à pouvoir réunir les trois parties cambodgiennes du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, celle de Phnom Penh et le Viet Nam, ainsi que les autres parties de la région concernées par le conflit du Cambodge, qui ont pu échanger leurs points de vue. Nous espérons que le Groupe de travail qui doit se tenir prochainement à Djakarta, pourra aboutir à des résultats plus concrets.

Le peuple khmer a été ému par les paroles de compassion, prononcées en sa faveur par le Président des Etats-unis d'Amérique, S. E. M. Ronald Reagan, et les paroles de sollicitude de S. E. M. Qian Qichen, Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine, et des autres chefs de délégation des pays amis.

Pour revenir à une situation normale et restaurer la paix, la sécurité et la justice dans notre pays, le retrait total des troupes vietnamiennes d'occupation est devenu un impératif. Mais pour plus de crédibilité, j'ai proposé que ce retrait soit négocié et internationalement contrôlé. La réconciliation nationale devra s'effectuer par la formation d'un gouvernement provisoire quadripartite. Ce gouvernement provisoire quadripartite de réconciliation nationale doit être formé sur des bases nouvelles. Car le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique ne peut pas accepter de prendre pour base le régime communiste pro-vietnamien de Phnom Penh.

C'est dans le but de faciliter la formation du gouvernement provisoire quadripartite de réconciliation nationale que j'ai proposé aux deux autres parties de mon gouvernement des changements du nom du Kampuchea démocratique, de son drapeau et de son hymne national. S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk a déjà donné son haut accord de principe pour ces changements. Je pense que ces changements, ou

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

plutôt ce retour aux noms et symboles nationaux adoptés par tout le peuple cambodgien, vont être le prélude de la réconciliation nationale, de la nouvelle unité nationale nécessaire au rétablissement de la paix au Cambodge, à l'établissement d'une zone de paix, de liberté et de neutralité en Asie du Sud-Est, conformément aux vœux des pays membres de l'ANASE et surtout à la fin des souffrances de notre peuple.

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

Je voudrais profiter de cette occasion pour renouveler, au nom du peuple khmer, ma déférente gratitude à S. M. le Roi de Thaïlande pour sa bienveillante compassion à l'égard de nos compatriotes réfugiés, ainsi qu'au gouvernement de Sa Majesté pour l'hospitalité qui leur a été accordée dans leurs refuges frontaliers.

Notre gratitude va également à tous les pays amis qui ont apporté leur soutien constant et précieux en tous domaines au Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et au peuple khmer tout entier dans leur lutte de libération nationale contre les envahisseurs et occupants vietnamiens.

Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général des Nations Unies qui s'est personnellement intéressé à la question cambodgienne et qui, avec le concours de son représentant personnel, S. E. M. Rafeuiddin Ahmed, cherche inlassablement, dans le cadre de son mandat, une solution juste et durable au problème du Kampuchea, conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies.

Je voudrais redire ici combien nous sommes redevables du rôle important qu'ont joué l'Organisation des Nations Unies et son secrétaire général, ainsi que son représentant spécial, S. E. le Shah A. M. S. Kibria, Haut Directeur de l'UNBRO, S. E. M. Y. Y. Kim, et tout le personnel de l'UNBRO, qui ont bien su venir en aide à nos malheureux compatriotes, considérés comme des personnes déplacées.

Pour une véritable démocratisation de la société cambodgienne, pour le respect des droits de l'homme et de l'individu, il est nécessaire de promouvoir l'éducation des enfants khmers à tous les niveaux, autant dans les camps frontaliers qu'à l'intérieur du pays.

La dynamique des efforts soutenus et conjugués de toute la communauté internationale avec le rôle catalyseur de l'ONU en vue d'empêcher un holocauste nucléaire, a fini par faire admettre qu'une guerre ne peut être gagnée et ne devrait jamais éclater. Le monde se félicite de la ratification par les deux superpuissances du Traité sur l'élimination de leurs missiles nucléaires terrestres de portée intermédiaire et de portée plus courte et de l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest. Le retrait des forces soviétiques de l'Afghanistan sous la supervision de l'ONU dans le cadre d'un accord signé, le cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq après huit ans de guerre, le retrait des forces sud-africaines de l'Angola et la perspective de l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité sur la Namibie, l'acceptation par les parties au conflit du plan de

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

paix présenté par les Nations Unies pour régler le problème du Sahara occidental, ont conduit à un certain relâchement des tensions régionales et renforcé l'espoir que la tension mondiale ira en diminuant.

Cependant, il faut une réelle et persistante volonté politique de tous ainsi qu'une constante vigilance de la part de tous les pays et peuples épris de paix et de justice pour que de nouveaux progrès en vue de la préservation de la paix et de la sécurité mondiales soient réalisés.

En effet, de nombreux conflits locaux et régionaux nés des politiques de puissance, de domination et d'expansion, qui foulent au pied les objectifs et principes de la Charte des Nations Unies, notamment les principes de non-intervention dans les affaires intérieures des Etats, du respect du droit des peuples à l'autodétermination et du règlement pacifique des différends demeurent autant de menaces à la paix et à la sécurité internationales. Aussi longtemps que ces conflits ne seront pas réglés dans le respect des principes de la Charte des Nations Unies, il sera illusoire de vouloir créer un climat de confiance internationale propice à la limitation ou à la réduction des armements.

En Afghanistan, la lutte héroïque du peuple afghan et de ses moudjahidin, conjuguée à la pression internationale et aux inlassables efforts du Pakistan, de l'ONU et de son secrétaire général, a fini par obliger les forces soviétiques à se retirer du pays. Cependant, la guerre n'a pas cessé pour autant. En continuant, par ses aides militaires et ses conseillers, de maintenir en vie le régime qu'elle a installé à Kaboul, l'Union soviétique poursuit son ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, empêche le peuple afghan d'exercer son droit à l'autodétermination et continue d'alimenter la tension dans cette région sud-asiatique. Le peuple afghan et ses moudjahidin sont obligés de poursuivre leur juste lutte pour recouvrer l'indépendance, la souveraineté, le statut non aligné et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan. La communauté internationale se doit de maintenir son aide et son soutien à cette lutte. Nous qui luttons pour la même cause, nous réitérons notre totale solidarité et notre ferme soutien à la vaillante lutte du peuple afghan et de ses moudjahidin jusqu'à la réalisation de ses nobles objectifs. Nous voulons également rendre une nouvelle fois un profond hommage au Gouvernement et au peuple du Pakistan pour leur grande compassion et leur généreuse assistance aux réfugiés afghans ainsi que pour leur importante contribution qui a conduit au retrait des forces soviétiques de l'Afghanistan.

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

En Asie, la tension qui ne cesse de s'aggraver en Corée montre qu'il est devenu de plus en plus urgent d'adopter des mesures concrètes qui permettent une réunification indépendante et pacifique du pays. A cet effet, il est important de prévenir l'affrontement militaire et d'atténuer la tension entre les deux parties du pays par l'adoption d'une déclaration de non-agression. Nous nous félicitons que des négociations sur l'initiative du Président Kim Il-Sunq aient eu lieu entre les délégations parlementaires du Nord et du Sud, à Panmunjom, en août dernier, et qu'elles doivent reprendre dans un proche avenir.

Toujours sur notre continent asiatique, à nos proches voisins du nord, à nos frères et soeurs du Laos qui endurent et combattent depuis plusieurs années les répressions et coercitions du joug vietnamien, nous assurons notre soutien indéfectible et notre fraternelle solidarité.

Au MOyen-Orient, la situation s'est partout aggravée. Dans les territoires arabes occupés, les violences qui, depuis plusieurs mois, ne cessent d'exacerber les passions, attestent clairement qu'il devient urgent qu'un règlement négocié de tout le problème du Moyen-Orient et de la Palestine soit entrepris dans le cadre d'une conférence internationale sous l'égide des Nations Unies, avec la participation du représentant du peuple palestinien, l'Organisation de libération de la Palestine. La paix ne sera rétablie qu'avec l'exercice par le peuple palestinien de ses droits nationaux inaliénables, le strict respect du principe de l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires étrangers par la force, et le droit de tous les Etats de la région de vivre et de coexister dans la paix et la sécurité.

Au Liban, au mépris de la présence des forces des Nations Unies, les interventions armées étrangères continuent d'attiser les feux de la discorde. Il est d'une importance primordiale que toutes les troupes étrangères se retirent du Liban et que le peuple libanais retrouve enfin ses forces de cohésion et d'unité nationale qui lui permettent de défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays, d'y rétablir la paix et de reconstruire son économie.

Le cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq a permis de relâcher la tension dans la région. Sans sous-estimer les grands et nombreux problèmes qui restent encore à résoudre, le cessez-le-feu obtenu grâce aux louables et dévoués efforts du Conseil de sécurité et de notre secrétaire général ouvre la voie à l'application de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité. Nous espérons qu'avec la volonté politique de chacun, l'on s'acheminera vers un règlement de ce douloureux conflit fratricide.

M. Son San (Rampuchea démocratique)

En Afrique, où la situation économique demeure très préoccupante, nous tenons à renouveler à tous les pays et peuples africains frères, notre entière solidarité ainsi que nos chaleureuses félicitations et notre profonde admiration pour les courageux et nobles efforts en vue de mettre en œuvre le programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique 1986-1990. Cependant, ces efforts sont entravés par le problème de la dette extérieure et des charges excessives du service de cette dette. Par ailleurs, le Soudan, en particulier Kh3rtoum, a été frappé par une inondation sans précédent qui a semé d'immenses dévastations, alors que les pays du sud du Sahara continuent à souffrir de la sécheresse, de l'inondation, des invasions de sauterelles et des conflits avec, pour conséquences, plusieurs millions de réfugiés, la malnutrition et la famine. Nous appelons la communauté internationale, et notamment les pays développés créanciers, à soutenir et à adopter les mesures préconisées par l'Organisation de l'unité africaine pour résoudre la crise de cette dette extérieure de l'Afrique, et notamment la convocation d'une conférence internationale consacrée à ce problème.

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

Il faut souligner que la crise économique et sociale que traversent les pays d'Afrique s'est d'autant plus aggravée que continuent de monter les tensions en Afrique australe dont les conséquences néfastes s'exercent sur tout le continent. L'aggravation des tensions est causée par la politique d'apartheid et l'occupation illégale de la Namibie par le régime de Pretoria qui, faisant fi de la condamnation universelle, non seulement refuse de libérer Nelson Mandela et les autres prisonniers politiques, mais encore intensifie ses répressions sanglantes, prolonge l'état d'urgence, condamne à mort et menace d'exécuter les Africains noirs anti-apartheid, dont notamment les Six de Sharpeville, maltraite les personnalités religieuses, interdit toute activité politique des organisations anti-apartheid, fait assassiner les représentants des mouvements sud-africains anti-apartheid à l'étranger et multiplie ses actes d'agression et de déstabilisation contre les pays de première ligne. L'Afrique australe ne connaîtra la paix et la stabilité qu'avec l'éradication de l'apartheid, qui permettra la formation d'un gouvernement non racial et démocratique en Afrique du Sud, et avec l'avènement de l'indépendance de la Namibie dans son intégrité territoriale.

A cet effet, nous pensons que l'évolution de la lutte anti-apartheid a suffisamment démontré combien il est nécessaire d'imposer des sanctions globales et obligatoires contre le régime de Pretoria, accompagnées d'un plan d'aide aux Etats de première ligne, et nous souhaitons ardemment que les négociations quadripartites pour rétablir la paix en Angola et éliminer les obstacles à la décolonisation et à l'indépendance de la Namibie aboutissent pour amener l'Afrique du Sud à appliquer la résolution 435 (1988) du Conseil de sécurité.

Enfin, nous nous réjouissons de tout coeur des succès continus remportés par le Gouvernement et le peuple tchadiens frères sous la direction du Président Hissène Habré pour consolider l'indépendance et la souveraineté du Tchad, recouvrer son intégrité territoriale et entreprendre la reconstruction du pays dans la paix, la stabilité et la bonne entente avec tous ses voisins. Nous leur renouvelons notre fraternelle solidarité.

En Amérique centrale, la situation demeure grave malgré les progrès obtenus dans l'accomplissement de la vérification des obligations découlant des Accords d'Esquipulas II. Ces progrès mettent en évidence les possibilités réelles d'instaurer la paix et la démocratie dans la région par le dialogue et la négociation. Nous rendons hommage aux cinq présidents des Etats d'Amérique centrale qui ont déclaré à San José leur volonté politique de poursuivre le

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

dialogue et la négociation pour respecter les engagements de Guatemala et nous félicitons le Groupe de Contadora et le groupe d'appui d'avoir décidé de continuer à coopérer à ce processus de paix et de démocratisation dans cette région. C'est la seule voie qui puisse rétablir la paix, assurer la stabilité et préserver les intérêts de toute la région.

Alors que notre organisation célèbre en cette fin d'année le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et que l'espoir de jours meilleurs s'ouvre à la veille de la nouvelle année et à l'aube d'un nouveau siècle, avec le prix Nobel de la paix décerné aux forces de maintien de la paix de l'ONU qui l'ont bien mérité, puisse le rêve des millions et des millions de nos frères humains pour le changement et le renouveau de leur condition humaine s'accomplir grâce à l'action de l'ONU et de son secrétaire général, dans ce que le Gitañjali, l'offrande lyrique de ce grand poète Bengali, exprimait si bien : "Dans ce paradis de liberté, mon Père, permets que ma patrie s'éveille".

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre du Kampuchea démocratique pour son importante déclaration.

M. Son Sann, Premier Ministre du Kampuchea démocratique est escorté de la tribune.

M. IBRAHIMI (Algérie) (parle en arabe; interprétation d'après un texte français fourni par la délégation) : Monsieur le Président, la délégation algérienne salue votre élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. A ce salut, je joins à votre endroit mes vœux personnels amicaux de succès dans l'accomplissement de la tâche lourde mais noble qui vous a été confiée. Votre élection récompense vos mérites que nous reconnaissons nombreux; elle est tout autant un hommage, à juste titre, rendu à l'Argentine amie et un acte de reconnaissance de la grande contribution de l'Amérique latine à notre œuvre commune de paix et de coopération entre les peuples et les nations.

Le Président sortant de notre assemblée a, lui aussi, mérité des Nations Unies. M. Peter Florin a été à la mesure de sa mission qu'il a remplie, et bien remplie avec dévouement, compétence et clairvoyance; la délégation algérienne s'associe à l'hommage qui lui est, aujourd'hui, unanimement rendu.

M. Ibrahimi (Algérie)

Les Nations Unies, collectivement, et nos pays, individuellement, retiendront que M. Javier Pérez de Cuéllar a été l'artisan incomparable de la réhabilitation de notre organisation et de son rétablissement dans la vraie place qu'elle doit occuper dans les relations internationales contemporaines. Je m'adresse à VOUS, Monsieur le Secrétaire général, pour vous exprimer les félicitations de l'Algérie en même temps que ses encouragements et l'assurance de sa coopération permanente et entière avec vous partout et en tout moment où sera engagée l'oeuvre de paix, de justice et de coopération que vous conduisez au nom et pour le mieux-être du genre humain.

Monsieur le Président, de fait, c'est une organisation au sortir d'une grave crise qui nous rassemble, aujourd'hui, dans des heures sombres, celle-ci a connu des doutes) des suspicions et des abandons; elle a été frappée et atteinte par les replis sur soi qui se sont affirmés et par toutes les formes de la renonciation à l'action multilatérale qui ont émergé.

M. Ibrahimi (Algérie)

Pourtant, dans ces heures les plus sombres, mon pays n'a cessé de croire et de dire que les Nations Unies sont un acte d'espoir; et l'espoir fort et juste ne meurt jamais. C'est un espoir de cette nature que portent les Nations Unies et c'est en lui qu'elles trouveront toujours leur sève nourricière et l'essence de leur vie elle-même.

Nos volontés convergentes ou rassemblées sont-elles, maintenant, pour le triomphe des valeurs et des idéaux que nous nous sommes donnés en bâtissant l'Organisation des Nations Unies? Ce ressaisissement qui fait ses premiers pas dans les relations internationales d'aujourd'hui procède-t-il enfin de la conviction que l'humanité est une et qu'elle n'a d'avenir et de destin que dans l'entente, dans la coopération et dans la paix? Nous sommes-nous, enfin, imprégnés de ces vérités premières: qu'il vaut mieux pour tous construire que s'acharner à préparer ce qui peut détruire, que la méfiance entre nous et les multiples soifs de domination ne sont pas une fatalité et que dans le génie collectif du genre humain il est des ressources pour assurer à tous et à chacun quiétude et bien-être? Sommes-nous enfin prêts à mettre ardeur et ingéniosité pour bâtir un ordre de sécurité à l'avantage de tous et à livrer le véritable combat pour le développement?

Les véritables défis sont là et ils sent à relever.

Quelques signes et quelques pas accomplis annoncent déjà des lendemains meilleurs pour tous. Pour limités qu'ils soient encore, ces signes et ces pas répondent à notre attente et c'est notre voeu de les voir accompagnés et confortés par d'autres de plus grande portée et de plus grande envergure.

De ce point de vue, l'Algérie a salué et salue aujourd'hui, une nouvelle fois, la conclusion de l'Accord sur l'élimination des missiles nucléaires à portée intermédiaire. Dans le même temps, elle formule l'espoir que ce premier acte de désarmement nucléaire véritable sera consolidé et élargi et que les négociations sur l'armement nucléaire stratégique emprunteront la même voie de la sagesse et connaîtront la même issue heureuse.

Dans l'oeuvre de désarmement qui est une composante essentielle de l'ordre de paix à bâtir, chacun de nous a une contribution à apporter. Fort de cette conviction, mon pays a considéré et considère toujours que les entre-prises bilatérales dans le domaine du désarmement dont nous reconnaissons la nécessité et les mérites ne doivent pas exclure l'action multilatérale ni a fortiori se substituer à elle. L'échec déplorable de la troisième session extraordinaire de

M. Ibrahimi (Algérie)

l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement est, à cet égard, de mauvais augure; nous osons croire qu'il ne s'agit que d'un accident de parcours et d'une situation perverse qu'il nous revient de redresser à l'occasion des échéances à venir. Lorsqu'il s'agit de la sécurité de tous et de la paix pour tous, l'universalité dans l'action et dans la décision doit imposer ses règles et ses droits.

La première mesure de désarmement que je viens d'évoquer ainsi que les autres mesures qu'elle annonce et que nous attendons n'ont été possibles que parce que le contexte mondial connaît d'importantes mutations dans les doctrines, dans les politiques et dans les stratégies qui ont, jusqu'ici, fondé les relations internationales contemporaines exclusivement sur le libre exercice des rapports de forces, sur la surenchère dans la recherche de la position dominante, dans la course aux armements, en un mot, sur une vision et une logique de confrontation.

Pour s'être construit à un moment où prévalaient une telle vision et une telle logique, le Mouvement des pays non alignés n'a cessé de mettre en garde contre leurs dangers et les périls qu'elles faisaient peser sur la paix mondiale; dans les mutations qui s'opèrent maintenant, il ne peut que trouver matière à justification et la démonstration de la rectitude de ses choix et des positions qu'il a prises lorsque certains ont pu penser qu'hors la politique du bras de fer qu'est venue consacrer l'émergence des deux alliances antagonistes, il n'y avait point de salut.

Certes, nous n'en sommes pas encore à l'ère de la fin de la politique des blocs pour laquelle il a été opté il y a maintenant 40 ans ni à l'ère de la fin des grands antagonismes stratégiques, mais, déjà, dans les quelques prémices de changement que nous vivons, apparaît une autre alternative possible, celle de donner au dialogue, à la confiance et au respect des intérêts en présence, la chance de fonder de nouveaux équilibres mondiaux plus sûrs, plus stables et plus justes.

Donnons à cette alternative les moyens de sa viabilité en ayant foi en elle et en la munissant de la volonté politique qu'elle requiert.

Evitons aussi les errements et les faux calculs du passé qui ont pu faire croire que la remise en ordre limitée aux seuls rapports Est-Ouest suffirait pour asseoir un ordre de paix. Cette croyance n'a pas résisté à l'épreuve du terrain puisqu'elle n'a pas suffi pour instaurer la détente durable voulue entre les deux alliances militaires antagonistes, alors qu'ailleurs se multipliaient ou s'exacerbaient les foyers de crise régionaux ou locaux. Parce que l'humanité est une, la paix est vouée à être indivisible.

M. Ibrahimi (Algérie)

Les relations internationales ne gagneront en sécurité, en stabilité et en chances de durée que si tous les pays du monde sont associés à la tâche de la paix à conduire, sans restriction et sans exclusive.

Il est heureux, donc, qu'une claire conscience soit prise aujourd'hui de cet impératif et que, dans un même mouvement, se déploient les efforts de remise en ordre dans les rapports Est-ouest et ceux visant le règlement des conflits, des crises et des tensions régionales ou locales.

Cette voie est la bonne et elle est la seule digne d'être empruntée, sans découragement, face aux obstacles qui la jalonnent, ni renonciation face aux sacrifices qu'elle peut induire. Qu'il s'agisse du désarmement, de l'instauration de la confiance et de l'entente entre l'Est et l'OUest ou qu'il s'agisse de mettre fin aux drames au Moyen-Orient, dans le Golfe, en Afrique australe, en Amérique centrale, en Afghanistan, au Kampuchea, à Cypre, dans la corne de l'Afrique et au Sahara occidental, le chemin menant à la paix sera long et ardu mais il n'y a pas d'alternative à la paix sinon la paix elle-même.

M. Ibrahim! (Algérie)

Ainsi que j'ai eu à le déclarer de cette tribune et devant cette assemblée l'année dernière, la contribution que nous entendons, pour notre part, apporter dans le cadre de cette oeuvre collective de paix, consiste en la construction du grand Maghreb arabe. Depuis que je me suis adressé à vous, cette entreprise qui nous rassemble avec nos partenaires dans la région a été lancée et - je peux le dire - bien lancée. La tenue du sommet maghrébin à Alger, en juin dernier, a constitué, à cet égard, le point de départ d'une action méthodique que nous conduirons ensemble en y investissant l'imagination, la détermination et les moyens qu'elle exige de nous. Nos peuples et nos pays ont trop attendu pour que notre première préoccupation ne soit pas aujourd'hui de regagner le temps perdu; nous y sommes résolus et nous disposons de toutes les capacités pour ce faire. Nous travaillons actuellement à doter cet ensemble maghrébin que nous préparons des institutions, des cadres et des mécanismes nécessaires pour y organiser la concertation politique et l'intégration économique sur des bases rationnelles et progressives sans pour autant manquer toute opportunité qui s'offrirait d'aller toujours de l'avant.

La dynamique unitaire maghrébine est donc en marche; nous entretenons son élan, forts que nous sommes de l'existence d'une volonté politique qui ne souffre ni arrière-pensées, ni réserves. Pour la première fois dans sa longue histoire, le grand Maghreb voit toutes les conditions objectives de son unité réunies en sa faveur. Nous sommes cependant conscients des entraves qui se dressent sur notre parcours, nous y ferons face sans relâchement parce que nous n'avons pas d'autres choix à un moment où l'évolution mondiale invite au rassemblement des forces et des ressources.

Nul doute que le règlement du conflit du Sahara occidental contribuera à accélérer le cours de la construction unitaire maghrébine. L'acceptation de principe par le Maroc et le Front Polisario des propositions qui leur ont été soumises par le Président en exercice de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) et le Secrétaire général des Nations Unies et qui portent sur les conditions d'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental est, dans ce contexte, de bon augure. Il est légitime que tout peuple qui paye le prix du sang pour la liberté gagne, à tout le moins, le droit de choisir; il est juste que le peuple du Sahara occidental décide de son destin. La communauté internationale l'a bien compris et le consensus qui s'est formé au sein de l'Organisation de

M. Ibrahim! (Algérie)

L'unité africaine, du Mouvement des pays non alignés et au sein de cette assemblée pose clairement et rigoureusement les conditions du règlement du conflit du Sahara occidental. Ce consensus a pris la forme de la résolution 104 que la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA a adoptée en 1983 à Addis-Abeba. Celle-ci, entérinée par l'Assemblée générale de notre organisation, est dans son intégralité à la base des bons offices conjoints ONU-OUA. Des négociations directes pour la conclusion du cessez-le-feu et l'organisation du référendum, un référendum d'autodétermination sans contraintes administratives ou militaires, en sont les deux données essentielles dont la prise en charge effective est de nature à apporter au conflit du Sahara occidental la solution juste et définitive attendue.

Ceux qui se combattent aujourd'hui doivent pouvoir se parler demain, et il est bon que Marocains et Sahraouis aillent au référendum la main dans la main et non point dos à dos. Par le dialogue fraternel, ils y gagneront la réconciliation fraternelle et avec eux le Maghreb gagnera en stabilité, en sécurité et en unité.

Au Moyen-Orient, la tragédie du peuple palestinien reste entière et toujours exclue de l'onde de paix qui est venue saisir, ailleurs, d'autres crises, d'autres conflits ou d'autres tensions. Pourtant, la tragédie du peuple palestinien reste la tragédie de ce siècle.

Le soulèvement en Palestine occupée rappelle que l'identité nationale palestinienne demeure vivante, que le peuple palestinien n'a pas abdiqué ses droits nationaux et que sa revendication d'un Etat à lui sur sa terre spoliée ne sera pas défaite. Ce soulèvement identifie ainsi du même coup les conditions de la paix juste et durable au Moyen-Orient. Le sommet arabe extraordinaire réuni en juin dernier à Alger a déterminé l'attitude arabe commune quant à la nature, aux compétences, à la participation et aux objectifs de la conférence internationale de paix au Moyen-Orient. Parce que la question de Palestine est au coeur du conflit en cette région, la conférence internationale de paix faillirait à sa vocation si elle ne l'appréhendait en tant que telle et ne la traitait en tant que telle. Vouloir réduire le conflit arabo-sioniste à une succession de contentieux bilatéraux territoriaux ou de sécurité et, partant, vouloir occulter le paramètre palestinien central dans ce conflit, c'est se vouer à aller à la rencontre de l'impasse.

M. Ibrahim! (Algérie)

Parce que le peuple palestinien a choisi ceux qui sont habilités à parler en son nom et à faire entendre ses aspirations, l'OLP, son représentant unique et légitime, ne peut être spoliée de sa place à la conférence internationale de paix et, de ce point de vue aussi, les tentatives de recherche d'une représentation d'alternatives seront vaines\*.

---

\* Le Président assume la présidence.

M. Ibrahimi (Algérie)

Enfin, parce que toutes les veilles de recherche d'une patrie de rechange pour le peuple palestinien ont connu le sort que l'on sait, il faudra bien se résoudre à reconnaître que la destinée de ce peuple ne se construira nulle part ailleurs que sur le sol de sa patrie historique, la Palestine.

En cette même région, le Liban connaît meurtrissure après meurtrissure. A celle de l'occupation s'ajoute celle des déchirements fratricides et, aujourd'hui, ses institutions elles-mêmes sont atteintes. Nous sommes fermement attachés à l'indépendance, à l'unité, à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de ce pays frère. Le Liban a d'autres combats à livrer pour se permettre d'être divisé contre lui-même. La réconciliation nationale lui est vitale et là est le premier combat qui conditionne sa victoire dans tous les autres et qu'il doit gagner avec notre aide; celle de mon pays lui est acquise.

Au Golfe, la fureur des armes s'est tue pour laisser place au dialogue et à la négociation. Nous en félicitons fraternellement l'Iraq et l'Iran. Huit années de conflits ont laissé trop de blessures et créé trop de murs d'incompréhension et de méfiance pour nous laisser croire que la voie de la paix sera aisée à suivre. Mais nous avons foi que le courage, le sens de la responsabilité et la sagesse finiront par prévaloir.

Le système d'apartheid est au coeur de tous les drames de l'Afrique australe et seul son démantèlement total et sans artifices peut ramener la paix en cette région déchirée et meurtrie. L'indépendance de la Namibie, la restauration de tous les droits du peuple sud-africain et l'assurance aux pays de la ligne de front de leur sécurité, de leur stabilité et de leur intégrité territoriale sont de notre responsabilité collective et nous nous devons de l'assumer dans sa plénitude.

Mon pays, en ce qui le concerne, tient ici à assurer la South West Africa People's Organization (SWAPO), l'African National Congress (ANC) et les Etats de la ligne de front de sa solidarité et de son appui jusqu'au triomphe des causes de justice et de liberté qu'ils défendent.

En Amérique centrale, les espoirs qu'ont fait naître en nous le plan Arias et les Accords d'Esquipulas et de Sopoia tardent, hélas, à produire leurs fruits. Les Groupes de Contadora et de Lima apportent une contribution précieuse à la cause de la paix en cette région; ils ont tous notre soutien. Les peuples et les Etats de cette région doivent pouvoir vivre dans l'entente et la coopération, dans le respect mutuel, à l'abri des interférences ou des interventions étrangères et dans le respect par chacun des choix politiques, économiques ou sociaux de l'autre.

M. Ibrahimi (Algérie)

Devant le Groupe des 77, il y a quelques jours, j'ai soumis quelques éléments de réflexion au sujet des relations économiques internationales que je souhaite partager, de nouveau, avec l'Assemblée.

Dans cette réflexion, j'observais que la voie véritable menant à la paix véritable ne peut être que celle dans laquelle tous les peuples du monde gagneraient en même temps que leur droit à la sécurité égale, leur droit au développement. J'y observais aussi que l'ordre authentique de paix auquel nous aspirons ne devrait pas être simplement celui qui assurera à l'humanité qu'elle ne sera pas détruite, mais bien plutôt celui qui lui assurera définitivement les moyens de sa survie sûre et décente.

J'y observais, enfin, que l'humanité finissant bien un jour par renoncer à parier sur sa propre mort pour bâtir sa vie, le développement deviendra pour elle le nouveau nom de la paix et en sera la clef.

A la lumière de ces observations, j'ai établi quelques constats et tiré quelques conclusions. En premier lieu, je présenterai les constats.

Premièrement, le sous-développement est, aujourd'hui, la pire des guerres que l'humanité conduit contre elle-même. Ne meurt-on pas plus de famine, de malnutrition, d'épidémies et d'absence d'infrastructures médicales que de conflits armés ouverts? Assurément oui, l'on meurt plus du sous-développement que de la guerre.

Deuxièmement, le sous-développement apparaît et, à défaut de solutions, apparaîtra toujours davantage comme une véritable menace à la paix et à la sécurité internationales, au même titre que les conflits armés ouverts. N'y a-t-il pas là, pour la communauté internationale, une exigence à agir pour arrêter un processus aussi lourd de périls pour l'avenir?

Troisièmement, la communauté internationale doit se mobiliser pour le triomphe des droits humains. Oui, nous nous devons de nous mobiliser pour qu'aucun citoyen de ce monde ne soit privé de ses droits civiques, du droit de s'exprimer, de s'assembler, du droit d'être écouté et de se défendre au nom des droits qui lui sont légalement reconnus. Oui, nous nous devons de nous mobiliser pour qu'aucun citoyen de ce monde ne meure de la négation de ses droits. J'ajouterais, cependant, à tous ces droits, un devoir qui reste encore, malheureusement, à notre passif, celui d'agir autant, et avec le même scrupule et la même diligence, pour qu'aucun des citoyens de ce monde ne meure ou ne souffre de l'insatisfaction de ses besoins vitaux.

M. Ibrahimi (Algérie)

Nous avons agi ensemble pour que le développement soit posé en termes de droit pour nos peuples. J'ajoute aujourd'hui à cela que le droit au développement des peuples est partie intégrante des droits de l'homme parce que, dans le sous-développement, il y va de la mort ou de la vie de l'humain. Ce qui induit bien une solidarité et une responsabilité collectives.

Enfin, à un moment où nous nous félicitons de ce que l'humanité a acquis en empruntant la voie du désarmement, n'oublions pas que, si beaucoup reste à faire à cet égard, le plus dur auquel nous avons à faire face restera le sous-développement et tout ce qu'il implique.

En second lieu, je présenterai les conclusions.

Premièrement, une crise des relations économiques internationales existe et elle est bien réelle. Le monde développé a cru lui avoir trouvé ses propres palliatifs conjoncturels; mais ces palliatifs qu'il a cru avoir trouvés procèdent de la courte vue. L'interdépendance, avec le véritable sens qu'elle prend de plus en plus, enseigne chaque jour davantage que développement et sous-développement entretiennent bien des interractions et que les panacées que l'on nous a enseignées ne sont plus viables. Et, de ce fait, séparer le développement du sous-développement pour réduire le premier à la capacité des uns et le deuxième à l'incurie et à l'incapacité des autres n'est pas recevable. OUI, il y a aujourd'hui un système qui fonctionne pour que le développement s'entretienne en se nourrissant du sous-développement qu'il entretient encore.

M. Ibrahimi (Algérie)

Bien sûr des mutations s'opèrent et des alternatives sont recherchées pour que le sous-développement de nos pays cesse d'être la réserve nourricière du développement de ceux qui ont établi le système dominant et le font agir dans le sens des objectifs qu'ils lui ont fixés et qu'ils lui fixent encore. Cela est, précisément, la vision de courte vue. Cette cassure Nord-Sud est intolérable et elle le deviendra de plus en plus. Au fur et à mesure que la soudure Est-ouest se fera, il n'en deviendra que plus évident que l'avenir de la paix se jouera sur la question du développement.

Le sous-développement a ses coûts économiques, mais surtout ses coûts politiques et sociaux, et nous les payons. Mais jusqu'à quels prix et jusqu'à quelles limites? Là est une question essentielle qui doit retenir l'attention de tous. Membres de la communauté internationale, nous avons assumé la responsabilité d'opérer aux remises en ordre qui s'imposaient chez nous. Celles-ci, nous le reconnaissons, ont fait et font du bien chez nous. Mais d'évidence, elles n'ont pas suffi et elles ne suffisent pas. Loin de là. Les ajustements structurels que l'on a pu conseiller ou imposer à nos pays n'ont pas pu et ne pourront pas constituer la panacée au sous-développement. Loin de là, encore.

Dans la formation du sous-développement, des facteurs extérieurs à la volonté de nos pays ont joué et ils jouent encore. L'environnement international y a généré un effet handicapant et il l'entretient toujours. Les ajustements structurels internes n'auront d'effet que si les mêmes ajustements structurels sont réalisés au niveau global. Qu'il s'agisse de la santé budgétaire de nos pays, de la rémunération de leurs exportations en matières premières, de leur accès au commerce international, de la monnaie et des finances ou de la technologie, le présent système des relations économiques internationales annihile tout ce que nous réalisons laborieusement et au plus haut prix.

Ce système doit changer.

Un tel changement devrait être partie intégrante de toutes les mutations en cours dans les rapports mondiaux, globaux ou régionaux. La paix globale ne peut s'accommoder d'une démarche internationale à deux vitesses dans laquelle la question de la sécurité internationale aurait la primauté et celle du développement serait reléguée à la place mineure. Il y a une démarche d'ensemble à avoir et nous devons l'avoir avec le souci essentiel de redresser les déséquilibres existants, tous les déséquilibres existants.

M. Ibrahim! (Algérie)

Les notes d'espérance qui nous parviennent de beaucoup d'horizons annoncent-elles un nouvel âge de raison? Oui, si l'humanité accède enfin à ce qui reste l'essentiel par-dessus tout: une conscience communautaire universelle.

M. GOMBOSUREN (République populaire mongole) (interprétation du russe)  
Je voudrais m'associer aux félicitations et aux salutations qui ont été adressées à M. Dante Caputo à l'occasion de son élection à ses hautes fonctions. La délégation de la Mongolie lui souhaite plein succès dans l'exercice de ses hautes responsabilités.

Nous saisissons cette occasion pour manifester notre gratitude à son prédécesseur, le camarade Peter Florin, pour la façon experte dont il a dirigé les travaux de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement.

L'actuelle session de l'Assemblée générale des Nations Unies a lieu à un moment historique propice, alors que la tendance politique générale est de reconnaître le destin commun des peuples, l'interdépendance des pays et la nécessité de résoudre les problèmes contemporains pressants dans l'esprit de la Charte des Nations Unies sur la base de la coopération constructive et du respect mutuel des intérêts légitimes de toutes les parties concernées.

Cela découle d'événements récents généralement positifs dans le monde. L'amélioration du climat politique et le renforcement de la compréhension et de la confiance mutuelle entre l'Est et l'Ouest sont de plus en plus évidents. De ce fait, la menace d'une guerre nucléaire se dissipe. Les premières mesures vers un véritable désarmement ont été prises. Ce sont là des signes prometteurs d'un terme aux conflits régionaux sur la base de la politique de réconciliation nationale et d'une approche réaliste.

Le rôle des Nations Unies dans la solution des problèmes internationaux est considérablement accru. Les résultats concrets des activités d'établissement de la paix des Nations Unies et les efforts méritoires du secrétaire général sont évidents. L'octroi récent du prix Nobel de la paix aux forces de maintien de la paix de l'ONU est une manifestation de plus de l'appui de la communauté internationale à notre organisation.

Le dialogue soviéto-américain a pris une nouvelle tournure; il devient plus dynamique et plus stable. L'importance exceptionnelle de ce dialogue découle du rôle joué par ces deux puissances dans la politique mondiale. Il convient de le

M. Gombosuren (Mongolie)

souligner, l'interaction soviéto-américaine a provoqué de nombreux changements positifs aux dimensions mondiales. A ce propos, la Réunion au sommet de MOSCOU mérite des éloges tout particuliers.

Le Mouvement des pays non alignés, en tant que force indépendante et influente dans le monde d'aujourd'hui, joue un rôle positif dans la solution des conflits internationaux pressants. En témoigne le résultat des réunions des ministres des affaires étrangères des pays non alignés à La Havane et à Nicosie.

L'opinion publique réclame une contribution accrue à la lutte pour la cessation de la course aux armements, l'élimination de la menace de guerre nucléaire et le renforcement de la compréhension mutuelle, de la confiance et de la coopération entre les peuples.

Tout en reconnaissant dûment les changements positifs qui sont intervenus dans le monde, nous ne pouvons oublier que la situation reste complexe et contradictoire à maints égards.

M. GombosurE:n (Mongolie)

Les plans de "compensation" qui se dessinent actuellement par le biais de la modernisation de différents types d'armes, tant nucléaires que classiques, sont la preuve que certains pays répugnent encore à renoncer au concept dépassé de la dissuasion nucléaire. Autrement dit, la politique consistant à agir "à partir d'une position de force" demeure l'axiome de ceux qui élaborent ce genre de plans.

Il est difficile de souscrire aux affirmations selon lesquelles cette politique serait à l'origine de l'évolution positive que l'on constate actuellement dans le monde, alors que c'est précisément cette politique qui, à un moment donné, a déclenché une course effrénée aux armements nucléaires, faisant du monde l'otage de l'intimidation nucléaire. Pour guider l'humanité sur la voie d'un avenir sûr et non violent, ce n'est pas de la politique consistant à agir "à partir d'une position de force" dont on a besoin en ce moment mais de la politique de la raison, du réalisme et d'une attitude responsable vis-à-vis des valeurs humaines universelles.

Les activités actuellement consacrées au programme de la "guerre des étoiles" risquent de contrecarrer les négociations soviéto-américaines visant à opérer des réductions considérables des armements stratégiques offensifs et de saper les efforts destinés à empêcher la militarisation de l'espace. Le déploiement d'armes dans l'espace non seulement marquerait le début d'une nouvelle étape qualitative de la course aux armements mais représenterait en soi une grave menace outre qu'il serait contraire à la logique du désarmement qui a déjà été mise en marche par la conclusion du Traité FNI. Les armes spatiales planeraient comme une épée de Damoclès au-dessus de chaque pays, indépendamment de sa situation géographique, car ces armes représenteraient une menace constante. L'espace extra-atmosphérique ne devrait être utilisé qu'à des fins pacifiques. Des garanties spécifiques sont nécessaires pour assurer que la vie sur terre ne puisse être menacée depuis l'espace. A notre avis, l'exécution de la proposition de création d'une organisation internationale sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique contribuerait grandement à la réalisation de cet objectif.

La sécurité universelle devrait aussi être pleinement garantie sur terre. A notre avis, la notion de sécurité comporte un certain nombre de facteurs liés entre eux - essentiellement d'ordre militaire, politique, économique, humanitaire et écologique. En d'autres termes, le problème de la sécurité collective exige d'être abordé de façon globale, telle qu'envisagée par la Charte des Nations Unies. C'est là l'idée essentielle de la proposition des pays socialistes concernant l'instauration d'un système global de paix et de sécurité internationales.

M. Gombosuren (Mongolie)

Le désarmement est l'une des voies principales conduisant à un monde sûr. L'étape la plus difficile mais aussi la plus importante sur cette voie a été franchie grâce à la conclusion du Traité FNI entre l'Union soviétique et les Etats-Unis et le début de son application. Ce premier pas devrait être suivi d'autres mesures plus importantes encore sur la voie de la réduction des armes stratégiques - mesures qui ne devraient pas être épisodiques mais donner lieu plutôt à un processus irréversible et continu. A cet égard, nous attendons impatiemment la conclusion, le plus rapidement possible, d'un accord sur la réduction de moitié des armements stratégiques offensifs.

A ce propos, il convient de souligner à quel point il importe d'empêcher toute situation dans laquelle le désarmement d'un certain type d'armements déclencherait une course aux armements d'un autre type. Cette question est importante du point de vue tant politique que militaire et technique.

La tâche la plus importante a été et demeure l'interdiction complète des essais nucléaires, le renforcement du régime de non-prolifération des armes nucléaires et la création de zones dénucléarisées et de zones de paix dans différentes parties du monde.

La nécessité de l'interdiction des armes chimiques est particulièrement urgente à l'époque actuelle. Le Gouvernement de la République populaire mongole appuie activement l'achèvement, le plus rapidement possible, des travaux sur l'élaboration d'une convention internationale sur l'interdiction et l'élimination complètes des armes de destruction massive. Nous continuerons d'appuyer les mesures destinées à assurer le strict respect du Protocole de Genève de 1925.

L'une des tâches prioritaires en matière de désarmement est la réduction des armements et des forces armées classiques. A cet égard, les efforts ardues déployés actuellement pour trouver des moyens de réduire les risques d'affrontement militaire en Europe sont particulièrement encourageants. Les propositions constructives avancées dans ce sens par les Etats membres de l'Organisation du Pacte de Varsovie constituent, à notre avis, une base solide pour la réalisation d'accords mutuellement acceptables.

Le Gouvernement de la République populaire mongole est lui aussi d'avis que la vente et la fourniture d'armes classiques devraient être placées sous contrôle international.

M. Gombosuren (Mongolie)

Bien que la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement n'ait pas été en mesure d'adopter un document final, elle a néanmoins imprimé un élan nouveau à l'examen pratique des moyens d'atteindre les objectifs du désarmement.

Le règlement politique des conflits dans le monde est l'un des préalables essentiels à la construction de bases solides pour la paix et la sécurité universelles.

Des progrès tangibles ont été réalisés sur la voie du règlement de certains conflits. Cependant, le chemin qu'il reste à parcourir demeure long et difficile.

La conclusion des Accords de Genève relatifs au règlement des problèmes concernant l'Afghanistan constitue un événement d'une extrême importance. L'application de ces accords montre combien il est important pour toutes les parties de respecter strictement leurs obligations. Ma délégation appuie les propositions d'examen de l'application des Accords de Genève et de la cessation des violations de ces accords.

Comme par le passé, la République populaire mongole souscrit à l'idée de faire de l'Asie du Sud-Est une zone de paix, de stabilité et de coopération. Nous nous félicitons de l'intensification du dialogue entre les pays de l'Indochine et de l'ANASE en vue de trouver une solution politique au problème kampuchéen. Nous nous félicitons également de l'issue de la rencontre informelle tenue à Djakarta entre les représentants des quatre parties kampuchéennes et des pays de l'Asie du Sud-Est. A notre avis, les propositions présentées lors de cette rencontre par la République populaire du Kampuchea et la République démocratique populaire lao serviront de base solide au règlement du problème du Kampuchea et à la stabilisation de la situation dans la région.

Un autre événement positif est la cessation du conflit entre l'Iran et l'Iraq. Mon gouvernement se réjouit sincèrement que les deux parties aient entamé des pourparlers et exprime l'espoir qu'ils conduiront au règlement définitif de ce conflit.

Un foyer de tension persiste dans la péninsule coréenne. La République populaire mongole n'a cessé de préconiser le retrait des troupes étrangères et des armes nucléaires de la Corée du Sud et la transformation de la péninsule en une zone de paix. Nous appuyons les propositions de la République populaire démocratique de Corée destinées à jeter les bases de la réunification pacifique de la Corée. Les obstacles qui empêchent la Corée d'occuper la place qui lui revient de droit aux Nations Unies en tant que Membre à part entière doivent être supprimés.

M. Gombosuren (Mongolie)

La République populaire mongole appuie depuis toujours l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Chypre et son statut de pays non aligné. Nous nous félicitons du dialogue qui a lieu actuellement entre les représentants des deux communautés de Chypre, sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies.

La situation au Moyen-Orient s'est encore détériorée récemment, ce qui souligne une fois de plus l'urgence de trouver une solution générale à la crise. La convocation d'une conférence internationale, avec la participation des parties concernées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine et les membres permanents du Conseil de sécurité, est un moyen d'y parvenir. Le droit du peuple palestinien à l'autodétermination doit être garanti. Israël doit se retirer des territoires arabes occupés.

La situation qui n'est toujours pas réglée en Amérique centrale est très préoccupante. L'ingérence manifeste des Etats-Unis d'Amérique dans les affaires intérieures de la République du Nicaragua constitue le principal obstacle à l'application des Accords de Guatemala et à la politique de réconciliation nationale du gouvernement sandiniste. Nous exprimons notre plein appui, et toute notre solidarité au peuple nicaraguayen dans la lutte qu'il mène pour l'exercice de son droit inaliénable de suivre la voie qu'il a choisie. Nul n'a le droit de porter atteinte au libre choix d'un peuple.

Les efforts déployés actuellement pour octroyer l'indépendance à la Namibie font renaître l'espoir d'une solution rapide de ce problème. Mon gouvernement se félicite des négociations quadripartites entre l'Angola, Cuba, les Etats-Unis d'Amérique et l'Afrique du Sud, visant à éliminer les foyers de tension en Afrique australe.

Nous condamnons catégoriquement la politique d'apartheid et les pratiques du régime raciste sud-africain et préconisons l'imposition de sanctions globales et obligatoires, telles que prévues au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

La tendance générale à l'amélioration du climat politique touche également le continent asiatique. En même temps, la plupart des conflits régionaux mentionnés y persistent. En outre, la région Asie-Pacifique est témoin d'un accroissement de la puissance militaire des Etats-Unis d'Amérique et de leurs alliés. Ces facteurs ainsi que d'autres soulignent la complexité de la situation dans la région.

M. Gombosuren (Mongolie)

Dans l'intérêt de la paix et de la sécurité de la région Asie-Pacifique, il faut donc chercher les moyens de conjuguer les efforts de tous les Etats qui en font partie. Comme notre dirigeant, le camarade J. Batmunkh, l'a souligné, la République populaire mongole a toujours préconisé le renforcement de la confiance et le développement de la coopération entre les Etats d'Asie et de leurs efforts, dans toute la mesure de leurs possibilités, pour contribuer à la réalisation des objectifs de sécurité de toute l'Asie. Cette aspiration a conduit à la proposition faite par la Mongolie de créer un mécanisme de nature à éliminer l'emploi de la force dans les relations entre les Etats de la région Asie-Pacifique.

L'application de cette proposition consoliderait le principe universel de coexistence pacifique dans les relations entre les Etats de la région.

Les propositions faites récemment par le camarade M. S. Gorbatchev à Krasnoyarsk reflètent l'esprit de la nouvelle pensée politique. Elles ont renforcé les initiatives de Vladivostok et visent tout particulièrement à réduire l'affrontement militaire dans la région Asie-Pacifique, à élargir les relations de bon voisinage entre les Etats et à consolider la paix et la stabilité dans cette partie du monde. Nous nous félicitons de l'amélioration des relations entre l'Union soviétique et la République populaire de Chine, facteur dont l'importance ne saurait être minimisée dans le renforcement de la confiance et de la coopération, de la paix et de la sécurité en Asie et dans le reste du monde.

La République populaire mongole préconise la restructuration de relations économiques internationales sur une base démocratique et équitable et la création d'un nouvel ordre économique international.

La gravité de certains problèmes comme le sous-développement, l'endettement extérieur des pays en développement et le déséquilibre écologique ainsi que d'autres questions exige que des mesures urgentes soient prises pour les résoudre. Dans ce contexte, la mise en oeuvre de mesures efficaces dans le domaine du désarmement et le transfert des ressources ainsi libérées aux fins du développement seraient un pas très important. Les moyens particuliers de résoudre les problèmes concernant les relations économiques mondiales devraient figurer dans la Stratégie de développement international des Nations Unies pour les années 90.

La République populaire mongole estime que les problèmes internationaux, y compris les questions humanitaires, devraient être réglés dans un esprit de coopération et sur la base du strict respect des principes de la souveraineté nationale des Etats et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

M. Gombosuren (Mongolie)

Bien que 40 années se soient écoulées depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, des violations massives de ces droits se poursuivent. Le droit de toutes les nations à l'autodétermination n'est toujours pas réalisé. Les conflits et la course aux armements entravent l'exercice du droit des peuples à la paix et au développement. A cet égard, la Déclaration des Nations Unies sur le droit des peuples à la paix est toujours d'actualité. L'examen à la présente session de l'application de la Déclaration sur les droits des peuples à la paix attirera une nouvelle fois l'attention de la communauté mondiale sur cette importante question.

Pour terminer, j'exprime l'espoir qu'à la présente session, l'Assemblée générale contribuera à la consolidation des changements constructifs et à la recherche des moyens visant à éliminer les phénomènes négatifs de la vie internationale d'aujourd'hui.

Mme GRANT-WOODHAM (Jamaïque) (interprétation de l'anglais) : Cette quarante-troisième session de l'Assemblée générale a lieu dans le cadre d'événements importants sur la scène internationale. La bipolarité, sur le plan mondial, de l'affrontement agressif et des alliances militaires en concurrence commence à s'atténuer; les anciennes hypothèses et attitudes commencent à s'effondrer. Une nouvelle phase du dialogue coopératif entre les superpuissances et une nouvelle façon de concevoir leur existence et leurs relations mutuelles sont apparues. Cela a beaucoup contribué à atténuer la tension internationale et a suscité un effort concerté pour trouver des solutions négociées d'urgence aux problèmes internationaux pressants et aux conflits régionaux. L'Organisation des Nations Unies en tant qu'instrument permettant le règlement des différends est à nouveau à l'ordre du jour.

Nous sommes par conséquent heureux que M. Dante Caputo, Ministre des affaires étrangères de l'Argentine, ait été élu pour diriger les travaux de l'Assemblée générale en ce moment. En tant que représentant éminent de notre région d'Amérique latine et des Caraïbes, il saura mettre à profit ses incontestables talents pour diriger les travaux de cette instance durant cette importante période de transition. Nous sommes également reconnaissants à son prédécesseur, M. Peter Florin, Ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande, qui a dirigé avec tant de compétence la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale ainsi que quelques reprises de session.

La semaine dernière, le prix Nobel de la paix a été décerné aux forces de maintien de la paix de l'ONU, ce qui constitue un hommage mérité et important. La Jamaïque tient à rendre hommage à tous ces soldats, notamment à ceux qui sont tombés au service de la paix, ainsi qu'aux gouvernements qui ont donné un appui aux nobles idéaux des Nations Unies. En rappelant les récents succès des Nations Unies, nous ne pouvons oublier la participation directe, la patience et la persévérance du secrétaire général et de ses représentants spéciaux. Nous tenons à féliciter le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour son dévouement et les efforts inépuisables qu'il consacre à la cause des Nations Unies.

La Jamaïque, qui est heureusement à l'abri des conflits régionaux, est néanmoins en proie aux vicissitudes imprévisibles et brutales de la nature. Notre vulnérabilité a été brusquement révélée à la veille de cette session lorsque l'ouragan Gilbert a traversé l'île d'est en ouest, laissant dans son sillage

Mme Grant-Woodham (Jamaïque)

destruction massive et pertes en vies humaines. Comme cela a été demandé, l'Assemblée plénière va examiner un point séparé intitulé "Aide d'urgence à la Jamaïque", mais je voudrais dès maintenant remercier tous les pays, toutes les organisations, toutes les institutions et tous ceux qui ont répondu si généreusement et si rapidement à la catastrophe qui a frappé notre pays. Notre sympathie va également aux autres victimes de l'ouragan Gilbert - les îles Caïmanes et le Mexique - ainsi qu'aux victimes des inondations au Soudan, au Bangladesh et en Inde. Les catastrophes naturelles frappent de la même façon riches et pauvres, forts ou faibles, ce qui nous unit.

A aucun moment peut-être dans la période d'après-guerre, le climat des relations internationales n'a été aussi favorable. En réfléchissant aux changements qui sont intervenus, il faut reconnaître qu'ils témoignent de la capacité des Etats à agir de façon décisive et constructive dans des situations critiques, pourvu que la volonté politique nécessaire existe. En tant qu'Etats Membres des Nations Unies, nous avons la responsabilité collective de veiller à ce que ces réalisations permettent d'instaurer une coopération durable fondée sur le respect mutuel et sur une compréhension réaliste d'intérêts souvent conflictuels, car nous devons admettre que les compromis que nous recherchons sont parfois minces et fragiles.

Les initiatives prises par les Etats Membres ont beaucoup contribué à l'amélioration du climat international. Il faut prendre particulièrement note de la volonté de conciliation plus grande des membres permanents du Conseil de sécurité, ce qui a renforcé son efficacité. Nous nous félicitons des accords intervenus sur l'Afghanistan, de l'accord entre l'Iran et l'Iraq sur la fin des hostilités, du rétablissement des relations diplomatiques entre l'Ethiopie et la Somalie, des entretiens en cours entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud, avec l'arbitrage des Etats-Unis, sur les problèmes du Sud-Ouest africain, des contacts récents entre le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et les autorités vietnamiennes, des perspectives de changement au Sahara occidental, de la reprise des entretiens entre les représentants des communautés grecque et turque concernant la situation à Chypre. Tous ces éléments sont le signe d'une ère nouvelle dans les relations entre les Etats Membres de l'Organisation. Nous avons également constaté que la Corée du Nord et la Corée du Sud, qui ont actuellement un statut d'observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies, recherchent

Mme Grant-Woodham (Jamaïque)

l'appui des Etats Membres pour promouvoir la paix, la réconciliation et le dialogue dans la péninsule coréenne. Dans plusieurs de ces cas, le rôle des Nations Unies a été et continuera d'être important.

L'Organisation des Nations Unies ne fonctionne jamais aussi bien que lorsque les Etats cherchent à l'utiliser. Cela vaut particulièrement pour les grandes puissances. C'est pour cette même raison que le sentiment d'euphorie actuel ne doit pas être trop excessif. Le système multilatéral peut encore subir des changements d'humeur. Il reste encore beaucoup de points à l'ordre du jour international qui réclament un effort collectif soutenu de notre part. Même si nous laissons de côté un instant les conflits régionaux, nous devons toujours faire face aux problèmes de l'environnement et de l'écologie, du trafic des stupéfiants, des réfugiés, de l'aide humanitaire et économique et de toute une série de problèmes économiques ou relatifs aux droits de l'homme.

Cette année, nous allons célébrer le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme alors que le monde continue d'être le théâtre de violations incessantes et croissantes des droits de l'homme dans différentes régions et pays. Les arrestations et les détentions sommaires, les exécutions, les tortures et les disparitions en masse sont devenues une déplorable caractéristique de la vie. Lorsque les Nations Unies ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme, elles ont prévu des normes internationales destinées à évaluer le comportement des Etats en ce qui concerne la protection et la promotion des droits de l'homme en tant qu'obligation constante.

Bien que l'on ait donné une force légale aux principes si éloquemment et si courageusement énoncés dans la Déclaration, et en dépit de l'influence remarquable qu'elle a eue sur l'évolution des innombrables instruments relatifs aux droits de l'homme, nous ne pouvons que regretter le fait que les injustices et les préjugés fondés sur la race, la couleur, l'idéologie politique et le sexe continuent d'exister dans de nombreux pays et régions. En célébrant cette année le quarantième anniversaire de la signature de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous espérons que les Etats Membres appuieront pleinement les activités de l'Organisation dans ce domaine.

Le désarmement et la limitation des armements restent un problème qu'il nous faut résoudre. En dépit du Traité entre les Etats-Unis d'Amérique et l'union des Républiques socialistes soviétiques sur l'élimination des missiles nucléaires à plus courte et moyenne portée, le Traité FMI, la troisième session extraordinaire

Mme Grant-Woodham (Jamaïque)

de l'Assemblée générale consacrée au désarmement n'a pas eu les résultats escomptés. Nous avons été particulièrement déçus par la répugnance que montrent les Etats dotés d'armes nucléaires à participer aux efforts tentés pour accélérer le processus multilatéral et renforcer le rôle des Nations Unies dans ce domaine. Cependant, cette session a au moins souligné le bien-fondé des priorités contenues dans le Programme d'action de 1978 en faveur du désarmement nucléaire et des mesures à prendre d'urgence pour éliminer d'autres armes de destruction massive, y compris les armes chimiques et les armes classiques. Il apparaît de plus en plus urgent de conclure une convention sur les armes chimiques et un accord sur un traité vérifiable d'interdiction totale des essais et de créer des zones exemptes d'armes nucléaires en différentes parties du monde.

M. Grant-Woodham (Jamaïque)

Le processus de contrôle des armements doit être élargi et passer des vecteurs nucléaires à une limitation complète des ressources utilisées pour les armes nucléaires grâce à la limitation de matériaux fissiles à des fins militaires. NOUS devons souligner que tant le Traité FNI que les 50 % de réduction prévus touchent la limitation des vecteurs et non des armes nucléaires.

La situation en Afrique australe exige que l'on soit vigilant. La persistance du système odieux de l'apartheid et la campagne systématique de violence déclenchée par le régime raciste contre la majorité opprimée et contre les Etats voisins de la région, l'évolution des événements qui, nous l'espérons, aboutira à la fin de l'occupation illégale de Pretoria en Namibie et à l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, font que nous devons rester vigilants pour assurer le maintien de la pression internationale sur l'Afrique du Sud afin de l'empêcher de violer les engagements qu'elle a librement contractés aux termes des accords.

Nous appuyons vigoureusement les propositions des Etats de première ligne en vue de convoquer rapidement le Conseil de sécurité pour qu'il autorise un calendrier pour l'application de son plan de règlement en Namibie et mette en place le Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT).

En dépit du nouvel espoir de parvenir à un règlement du problème namibien, la pression des sanctions contre l'Afrique du Sud doit être maintenue et intensifiée tant que le régime de Pretoria refusera de libérer tous les prisonniers politiques et d'entamer un vrai dialogue avec la majorité de la population pour mettre fin au système odieux de l'apartheid.

Dans notre hémisphère, les possibilités d'un règlement de la crise en Amérique centrale ont été sensiblement accrues par la signature de l'Accord d'Esquipulas, il y a un an. Bien que cet accord énonce les procédures à suivre pour instaurer la paix dans cette sous-région, les violations répétées de la trêve et l'impasse où stagnent les négociations entre les différentes parties provoquent une grave inquiétude. Le Gouvernement de la Jamaïque s'associe donc à la communauté internationale pour demander instamment aux parties intéressées de régler leur différend par le dialogue et la négociation.

Nous appuyons le Plan spécial des Nations Unies pour la coopération économique en Amérique centrale qui s'attaque, à court et à long terme, aux problèmes économiques et sociaux de tous les pays de la région. Nous espérons que ce plan permettra d'instaurer une paix ferme et durable, grâce à la promotion du développement économique et social dans l'ensemble de la région.

M. Grant-Woodham (Jamaïque)

La Jamaïque reste profondément troublée par les effets de l'escalade du trafic illicite des stupéfiants sur la stabilité internationale, sociale et politique. Les activités liées à la drogue, notamment dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes, prouvent l'influence démesurée que les trafiquants de drogue peuvent exercer pour déstabiliser la vie politique et économique. Le Gouvernement de la Jamaïque s'engage à coopérer pleinement avec les Nations Unies dans la campagne internationale contre le trafic illicite et l'abus de stupéfiants.

Nous demandons instamment à tous les Etats Membres d'appliquer les recommandations de la première conférence des Nations Unies sur l'abus et le trafic illicite des stupéfiants qui a eu lieu l'année dernière et d'appuyer entièrement l'adoption de la nouvelle Convention internationale contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes plus tard dans l'année.

Le Gouvernement de la Jamaïque a toujours accordé la plus haute importance aux activités des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées. Nous restons pleinement attachés aux principes énoncés dans la Charte. Malheureusement, le rôle des Nations Unies a été sapé et affaibli au cours des années à la suite de violations de ces principes, de l'érosion du multilatéralisme et du mépris des résolutions et des recommandations de l'Organisation. Bien que les efforts de l'Organisation des Nations Unies pour régler les problèmes et les conflits n'aient pas toujours obtenu le succès escompté, elle a toujours servi de centre où harmoniser les différents points de vue sur les problèmes les plus épineux. Les Nations Unies ont pu amener des factions opposées à la table des négociations pour faciliter la recherche de solutions acceptables, et c'est là en soi une réalisation importante. Nous sommes fermement convaincus qu'il n'y a pas encore d'alternative à ce système global.

Il est paradoxal qu'au moment où les Nations Unies jouent un rôle actif et constructif dans les affaires mondiales, cette organisation soit aux prises avec une situation financière désespérée due en grande partie au non-versement et à la retenue par certains Etats Membres de leurs contributions mises en recouvrement. Le Gouvernement de la Jamaïque rejette vigoureusement toute tentative de manipulation du système des Nations Unies par le refus délibéré d'un appui financier. Nous constatons avec satisfaction, toutefois, que certains pays ont manifesté leur intention de réduire leurs arriérés et de libérer des fonds qu'ils avaient préalablement retenus.

M. Grant-Woodham (Jamaïque)

Il est clair que les problèmes actuels de liquidités et d'autres problèmes exigent une solution à long terme si l'on veut éviter de nouvelles crises financières à court terme. La Jamaïque est prête à coopérer aux efforts tentés pour parvenir à un règlement permanent des problèmes budgétaires que connaît l'Organisation et à encourager des réformes du système des Nations Unies, dans le cadre notamment des recommandations du Groupe des Dix-Huit.

Seule une Organisation des Nations Unies forte et dynamique peut continuer à jouer un rôle central dans les affaires mondiales. Toutefois, l'attitude des Etats Membres sera critique pour le rôle futur de l'Organisation et sa capacité d'entreprendre des initiatives constructives pour sauvegarder la paix et la sécurité internationales et le progrès économique et social.

J'en viens maintenant au domaine économique international où plusieurs problèmes importants appellent notre attention depuis l'année dernière.

Le grave problème de la dette internationale a été examiné dans différentes instances et plusieurs décisions ont été annoncées afin de pallier les effets de certains aspects du problème. Nous nous félicitons de ces décisions et nous y voyons un effort sincère pour régler un problème que la communauté internationale a maintenant reconnu comme étant un grave sujet de préoccupation mondiale. Mais nous sommes obligés de signaler que, malgré ces décisions, le fardeau de la dette des pays en développement continue de s'alourdir. En 1987, les pays en développement ont vu leur dette augmenter de quelque 6 % et les courants des ressources en provenance de pays en développement continuent.

Dans ces conditions, les pays en développement vont simplement sombrer davantage sous le fardeau croissant de la dette; ils seront frustrés dans leurs efforts pour relever leurs économies et améliorer le bien-être de leur peuple, et l'économie internationale continuera à claudiquer parce qu'un important élément de demande en puissance restera inopérant.

La situation est en partie provoquée, et aggravée en tout cas, par la faiblesse des marchés de matières premières qui ont des conséquences graves sur les recettes d'exportation de la quasi-totalité des pays en développement, par certaines mesures protectionnistes appliquées dans plusieurs marchés et par les menaces de mesures protectionnistes qui, inévitablement, entravent la planification des investissements.

M. Grant-Woodham (Jamaïque)

C'est donc toute une série de problèmes qu'il faudra régler si nous voulons trouver une solution valable. L'important, toutefois, c'est de se rappeler que la croissance économique dans les pays en développement est nécessaire et doit être facilitée. Ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront finalement faire face au fardeau de la dette qui actuellement entrave toute leur planification économique et sociale. Ce fait crucial est de plus en plus accepté et reconnu internationalement mais, bien sûr, la question qui se pose est celle-ci : comment aboutir à la croissance économique?

Mme Grant-Woodham (Jamaïque)

La réponse est, en grande partie, que les pays en développement doivent procéder à tous les ajustements et changements nécessaires dans leurs propres économies pour augmenter la production, élargir leur base de production et améliorer leur efficacité en matière de production. Cela entraînera probablement des ajustements, et même des réformes, dans les domaines fiscal et monétaire, afin de faciliter et d'encourager l'évolution envisagée. On ne saurait trop insister sur la nécessité de l'efficacité. Ce n'est qu'ainsi que les pays en développement pourront être assurés de leur compétitivité dans le marché international et augmenter ainsi leurs recettes d'exportation.

Quels que soient les détails de l'ajustement, cependant, il faut absolument que le processus d'ajustement, selon des modalités particulières à chaque pays, touche le secteur social également, et que celui-ci fasse partie intégrante de toute planification de l'ajustement. La nécessité d'assurer une formation, celle de veiller à ce que les jeunes qui quittent le système scolaire puissent avoir une activité productive, et celle de mettre en place des programmes d'aide en faveur des secteurs déshérités de la société, notamment ceux dont le processus d'ajustement bouleverse la capacité à gagner leur vie, sont quelques-uns des éléments essentiels.

Autre problème critique, la misère, qui devient un fléau sans cesse plus sévère dans bon nombre de nos pays. Au cours des quelques dernières années, les taux d'inflation élevés, les termes de l'échange défavorables, les problèmes liés à la crise de la dette et les nombreux ajustements économiques qui ont dû être effectués ont contribué à l'apparition d'une misère extrême dans de nombreux pays en développement. C'est là un problème auquel beaucoup de ces pays en développement doivent accorder la plus grande attention pour essayer de faire face aux problèmes humains, sociaux, économiques et politiques que la misère entraîne. Par conséquent, en procédant à la mise en oeuvre de ces programmes d'ajustement structurel, on doit veiller à ce que le problème de la misère extrême fasse partie de l'équation de planification afin d'assurer le bien-être des plus vulnérables dans nos sociétés.

L'objectif fondamental de tout ce processus est donc de réaliser une croissance économique tout en cherchant à protéger et à améliorer le bien-être des plus nécessiteux, et de créer une base économique plus forte et plus large qui permette au plus grand nombre de gens possible d'emprunter la voie de l'économie nationale.

Mme Grant-Woodham (Jamaïque)

La nécessité de l'ajustement structurel est maintenant largement reconnue, et plusieurs pays ont adopté des mesures de réforme. La propre expérience de la Jamaïque montre que le bien-être social de la population et le problème de l'extrême misère doivent être partie intégrante du processus d'ajustement.

En conséquence, quelle que soit la gamme d'options déjà en place, le principe primordial qui doit orienter tous ceux qui s'attaquent au problème de la dette des pays en développement doit être qu'il faut aider les pays en développement à réaliser leur croissance économique dans le contexte de programmes d'ajustement réalistes, et que le courant des ressources fournies à ces pays ne doit pas être conçu de façon telle qu'ils se voient dans l'impossibilité de réaliser une réelle croissance économique. Sinon, ils sombreront davantage dans la dette et seront confrontés à tous les problèmes supplémentaires que cela entraînera. En outre, cela privera l'économie internationale d'une nouvelle demande potentiellement plus importante de biens et de services que le marché des pays en développement représente.

Le progrès économique des pays en développement est aussi gravement entravé par de nombreux problèmes découlant des années 70, y compris la perte de recettes en devises due aux prix très bas des produits de base et à la détérioration des termes de l'échange.

L'instabilité et l'impossibilité de prévoir l'évolution économique mondiale et le recours à des mesures protectionnistes, en dépit de déclarations favorables à la libéralisation du commerce, aggravent cette situation.

C'est dans cette optique que l'Uruguay Round actuellement en cours a été lancé en septembre 1986 afin de libéraliser et d'élargir le commerce mondial. Les négociations se poursuivent mais il est trop tôt pour savoir si les résultats permettront aux pays en développement de participer davantage et sur une base équitable à l'économie mondiale. L'examen à mi-parcours pour évaluer les progrès enregistrés dans les négociations, prévu pour décembre à Montréal, montrera à la communauté internationale si les engagements pris à Punta del Este se sont ou non traduits dans la pratique.

La Jamaïque, comme d'autres pays en développement, espère qu'un progrès sensible sera fait dans ces négociations, notamment dans des domaines d'intérêt crucial pour l'exportation, tels que les produits tropicaux auxquels on a accordé une attention toute particulière dans la déclaration ministérielle de ces négociations. Les conséquences des subventions sur les produits agricoles et leur

Mme Grant-Woodham (Jamaïque)

élimination **préoccupent également** et devront être étudiées attentivement. En outre, nous attendons un progrès parallèle dans les problèmes connexes liés aux mesures tarifaires et non tarifaires, aux garanties et **au respect** des engagements de **statu quo** et de démantèlement **pris** à ce jour pour mettre un terme **aux** mesures protectionnistes ou **renverser** cette tendance. Il faut, en **même** temps, continuer à respecter les principes de la non-réciprocité et du traitement différencié.

La Jamaïque reste convaincue **que** le succès des **négociations** contribuera non seulement à la création d'un environnement plus viable et plus sûr pour le commerce, mais également au renforcement de la crédibilité du cadre multilatéral du GATT.

Il est encourageant de noter qu'en dépit de l'incertitude qui **règne** dans l'économie mondiale, deux domaines dans lesquels les pays en développement ont joué un rôle particulier, ont connu une évolution sensible. Nous nous félicitons de l'adoption, en avril de cette année, du système **global** de préférences commerciales parmi les pays en développement, qui vise à encourager et à soutenir un commerce réciproque entre pays en développement grâce à l'octroi **réciproque** de **concessions** et avec la participation de **quelque** 48 pays. Le Fonds **commun** des **produits** de base, après huit ans de négociations, a terminé son processus de ratification et sera bientôt opérationnel.

Les récents succès obtenus par les Nations Unies **ne** doivent pas dissimuler la nécessité impérieuse d'efforts et de progrès similaires dans le domaine économique, domaine où des coups très durs sont quotidiennement portés aux pays en développement. **L%** Jamaïque s'attend que l'on accorde davantage d'attention à ce domaine, afin que les buts de la Charte de "favoriser le progrès social et d'instaurer de meilleures conditions de vie dans **une liberté** plus grande- puissent être réalisés.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je vais maintenant donner la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse.

Je voudrais rappeler aux membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, la durée de la première intervention d'une délégation dans l'exercice de son droit de réponse est limitée à 10 minutes et celle de la seconde intervention à cinq **minutes**; les délégations doivent faire ces interventions de leur place.

M. ZAMANI (République islamique d'Iran) : Je prends la parole pour répondre aux allégations de M. Tariq Aziz, Ministre des affaires étrangères de l'Iraq, au cours de la séance du 4 octobre de la présente session de l'Assemblée, relatives à la guerre imposée par l'Iraq à la République islamique d'Iran. Je profite de cette occasion qui m'est offerte pour rejeter catégoriquement l'interprétation inexacte que M. Riyadh Al-Qaissi a donnée, au cours de cette même séance, des principes et règles du droit international en temps de guerre.

M. Zamani (République islamique d'Iran)

M. Tariq Aziz se vante d'avoir tenu cette assemblée au courant de l'évolution de la guerre depuis 1980. J'aimerais rappeler qu'il était du devoir de l'Iraq, en tant que Membre de l'ONU et conformément à la Charte, de recourir aux moyens pacifiques de règlement des conflits avant d'entreprendre cette guerre. Ignorant les principes fondamentaux de la Charte ainsi que l'article 6 du Traité relatif à la frontière d'Etat et au bon voisinage entre l'Iran et l'Iraq du 13 juin 1975, qui fixe avec précision les procédures du règlement des différends relatifs à l'interprétation et à l'application de ce traité, l'Iraq a entrepris une attaque de grande envergure contre le territoire de la République islamique d'Iran le 22 septembre 1980, attaque surprise qui a permis aux forces d'agression d'occuper de larges étendues de notre territoire. Il va sans dire que le recours à la force de l'Iraq contre l'Iran constitue incontestablement un acte d'agression, conformément à la résolution sur la définition de l'agression adoptée en 1974 par cette assemblée.

La résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité a été acceptée par la plus haute autorité de notre pays, à savoir le guide de la révolution islamique. Les responsables de la République islamique d'Iran ont insisté sur la nécessité de parvenir à un règlement global, juste et honorable, conformément à cette résolution. Depuis, la République islamique d'Iran s'est déclarée prête à commencer de bonne foi les négociations. Pour ce faire, nous avons collaboré depuis l'acceptation de la résolution avec le secrétaire général en vue d'assurer l'application de cette résolution.

Nous avons le regret de constater que l'Iraq a soulevé des préconditions et qu'il veut saboter les négociations.

L'Iraq prétend que la poursuite des opérations de visite des bateaux dans les eaux internationales par les forces navales de la République islamique d'Iran constitue une violation du cessez-le-feu. Les éminents juristes présents dans cette assemblée savent pertinemment que l'acceptation du cessez-le-feu ne met pas fin à l'état de guerre et que jusqu'à l'instauration de la paix les belligérents continuent de jouir du droit de visite.

Le second obstacle dressé par l'Iraq a trait aux opérations de dragage d'Arvand Rood qu'il voudrait entreprendre dans les plus brefs délais, motif pris que le cessez-le-feu ne saura être complet tant que l'Iraq ne pourra pas utiliser ce fleuve.

M. Zamani (République islamique d'Iran)

Je tiens à préciser que la République islamique d'Iran, en tant que riverain de ce fleuve frontière, a tout intérêt à ce que les opérations de dragage soient entreprises conformément à l'accord entre l'Iran et l'Iraq concernant les règles relatives à la navigation dans le Chatt al-Arab, du 26 décembre 1975.

Enfin, l'organe impartial dont la création est prévue au paragraphe 6 de la résolution est chargé incontestablement d'enquêter sur la responsabilité du conflit. Dans ce contexte, la détermination de responsabilité de la rupture de la paix serait la tâche principale de cet organe. Il lui appartiendra de dire qui des deux belligérents est l'agresseur. Je ne vois vraiment pas pourquoi l'Iraq, qui prétend avoir été agressé, craint tant que l'organe soit chargé de déterminer l'agresseur.

Mme GROSS (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : Je dois intervenir pour répondre aux remarques faites par le représentant de la Syrie au sujet de mon pays et de sa position sur le conflit arabo-israélien. Nous avons été surpris qu'il fasse une allusion directe à la campagne électorale actuellement en cours aux Etats-Unis. Nous avons cru comprendre que les Etats Membres des Nations Unies s'abstenaient de discuter dans cette enceinte les affaires intérieures d'autres Etats. Quel que soit l'intérêt qu'il porte à la campagne électorale américaine et à ses résultats, nous regrettons qu'il soit de toute évidence mal informé.

La politique des Etats-Unis à l'égard du Moyen-Orient est sans équivoque. Comme l'a dit M. Shultz, Secrétaire d'Etat, le mois dernier :

"Notre objectif est d'arriver à un règlement complet et durable reposant sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. Cela exige l'ouverture de négociations directes, si nécessaire par le biais d'une conférence internationale. Cela implique l'acceptation des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) et la renonciation à la violence et au terrorisme."

Cette politique ne donne pas lieu à une contestation dans la campagne électorale puisque les Américains sont convaincus que c'est la politique à suivre. Les négociations directes sont au coeur même de tout processus de négociation. Nous devons tous regretter que le Gouvernement syrien refuse jusqu'à présent de s'engager dans de telles négociations.

M. KITTANI (Iraq) (interprétation de l'anglais) : Répondant aux allégations et aux exagérations contenues dans les propos du représentant de la République islamique d'Iran, il y a quelques minutes, je me bornerai à dire ce qui suit.

Tout d'abord, pour reprendre les choses à leur début, c'est l'Iran qui a commis une série d'actes, caractérisés d'agression selon la définition qu'en donne la résolution de l'Assemblée générale, bien avant la date qu'il a citée. En effet, dès le 4 septembre 1980, l'Iran a recouru à la force des armes contre l'Iraq. Cela a marqué le début d'un conflit de grande ampleur. L'Iran a pris l'initiative de la guerre et pendant huit longues années, l'Iran s'est entêté à la poursuivre, espérant imposer son propre régime à l'Iraq. Ce n'est que lorsqu'il a échoué, huit longues années plus tard, qu'il a compris qu'il n'y arriverait pas par la force des armes et qu'il a accepté la résolution.

Pendant huit ans, nous avons accepté toutes les résolutions du Conseil de sécurité, y compris la résolution 598 (1987). Pendant huit ans, l'Iran a rejeté chacune des résolutions du Conseil; l'Iran a calomnié le Conseil; l'Iran a boycotté le Conseil. Et puis tout d'un coup, après la défaite militaire, il a dit qu'il acceptait la résolution à caractère obligatoire, un an après son adoption - résolution que l'Iraq a acceptée immédiatement après son adoption.

Nous avons le droit, la communauté internationale a le droit et l'Assemblée a le droit de savoir si l'Iran veut véritablement la paix ou si l'Iran ne recherche qu'une trêve avant la reprise des hostilités contre l'Iraq.

M. Kittani (Iraq)

Personne ne doute que l'Iraq souhaite faire la paix avec l'Iran, une paix durable, complète et honorable. Reste à savoir si les dirigeants de l'Iran ont vraiment changé d'avis ou de tactique. Lorsque leur imam a accepté la résolution, il a clairement laissé entendre que cette acceptation était comme du poison. Pour l'Iraq, ce n'est pas du poison, c'est du miel. Le peuple, le pays et le Gouvernement de l'Iraq ont, eux, célébré le cessez-le-feu lorsqu'il a été annoncé. Vendredi dernier encore, l'imam a dit au peuple iranien qu'il devait garder sa colère et son désir de revanche dans son coeur - jusqu'à ce qu'il puisse à nouveau leur donner libre cours, je présume. Voilà ce qu'il en est de la question de savoir qui porte la responsabilité de la guerre et de sa poursuite et qui veut la paix et qui veut la guerre.

Les événements qui se sont produits depuis ce changement d'avis sont les suivants : nous avons toujours dit clairement que la cessation des hostilités signifie que toutes les mesures doivent être bénéfiques aux deux parties et que le droit de l'Iraq à la navigation dans le golfe Arabe et le détroit d'Hormuz ne devrait être soumis à aucun type de limitation. Nous avons également dit que, puisque l'Iran peut utiliser ses ports et ses côtes depuis le premier jour du cessez-le-feu, l'Iraq devrait pouvoir aussi être mis, le plus rapidement possible, en mesure d'utiliser sa seule sortie vers la mer. Nous avons donc proposé au secrétaire général qu'un organe neutre procède au dégagement du Chatt al-Arab, sans préjudice des revendications ou contre-revendications de quiconque. C'est l'Iran qui retarde les négociations, car il ne veut pas accepter ces conséquences raisonnables, logiques et justes de la suspension des hostilités.

Pendant toute une année, les Iraniens ont essayé d'imposer toutes sortes d'interprétations de la résolution 598 (1987). Cela est une autre question que le représentant de l'Iran n'a pas mentionnée. Un accord a été conclu le 8 août, comme l'a dit hier le Ministre de mon pays - un accord négocié par le secrétaire général et mis par écrit -, selon lequel les deux parties se réuniront à Genève au niveau ministériel pour convenir de toutes les autres dispositions une fois que le cessez-le-feu aura été instauré - je souligne "instauré".

Mais au lieu d'observer le cessez-le-feu, les Iraniens sont absolument intransigeants et ne sont pas disposés à tenir compte des demandes légitimes de l'Iraq. L'Iran porte l'entière responsabilité du manque de progrès dans ces négociations.

M. Kittani (Iraq)

Nous, nous coopérons sans réserve avec le Secrétaire général et nous continuerons de le faire. Mais, après tout, la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité est une formule de paix entre deux pays islamiques non alignés voisins et, en fin de compte, nous devons marcher sur cette voie pour que nos deux pays puissent signer, entre eux, un accord de paix définitif. Nous n'allons pas signer un accord de paix avec le Népal ou avec le Conseil de sécurité ou avec le Secrétaire général. C'est l'Iran et l'Iraq qui doivent, de bonne foi, rechercher une paix complète, durable et honorable entre eux. Notre attachement à cet objectif n'a jamais fait de doute. Seules les intentions de l'Iran, comme le monde entier le sait, sont mises en doute. C'est à l'Iran de dissiper ces doutes, et j'espère qu'il le fera le plus rapidement possible.

M. AL-MASRI (République arabe syrienne) (interprétation de l'arabe) : Je n'ai pas l'intention de répondre aux remarques faites par la représentante des Etats-Unis au sujet de la déclaration du Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne, car elles contredisent les faits politiques, dans leur ensemble et leur détail. Je voudrais commenter un point en particulier concernant l'assertion de la représentante des Etats-unis selon laquelle la Syrie a refusé de participer aux négociations en vue d'instaurer la paix au Moyen-Orient.

La position de la Syrie est tout à fait claire. Selon nous, tout processus visant à instaurer la paix au Moyen-Orient doit se dérouler dans le cadre de la conférence internationale envisagée par l'Assemblée générale et conformément aux innombrables résolutions qu'elle a adoptées, qui se fondent sur la nécessité d'assurer le retrait total d'Israël de tous les territoires arabes occupés, y compris Jérusalem, et de permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits inaliénables, dont les principaux sont le droit au retour, le droit à l'autodétermination et le droit à la création de son propre Etat indépendant et souverain. Toute tentative faite pour déformer cette réalité traduirait, en dernière analyse, un désir de ne pas ramener la paix au Moyen-Orient. Ceux qui veulent la paix au Moyen-Orient doivent veiller à l'application des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations unies, par le biais du mécanisme d'une conférence internationale et sous les auspices des Nations Unies, afin d'assurer l'application intégrale des résolutions des Nations Unies et de permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits inaliénables, comme le stipulent les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Ne citer qu'une seule résolution ne conduira pas au processus de paix au Moyen-Orient ni ne le facilitera.

M. ZAMANI (République islamique d'Iran) : En ce qui concerne le début de la guerre - le jour du commencement de la guerre -, je me vois obligé de relire les dernières phrases de mon premier droit de réponse.

L'organe impartial dont la création est prévue au paragraphe 6 de la résolution est chargé incontestablement d'enquêter sur la responsabilité du conflit. Dans ce contexte, la détermination de la responsabilité de la rupture de la paix sera la tâche principale de cet organe. Il lui appartiendra de dire qui des deux belligérants est l'agresseur. Je ne vois vraiment pas pourquoi l'Iraq, qui prétend avoir été agressé, craint tant que cet organe soit chargé de déterminer l'agresseur.

Actuellement, c'est bien l'Iraq qui boycotte les négociations en fixant des préconditions. Ce qui se passe en ce moment à New York en est la meilleure preuve, la meilleure preuve de la mauvaise foi de l'Iraq. En effet, c'est l'Iraq qui, prétextant que New York n'est pas un lieu sûr, refuse de négocier ici.

Pour terminer, je tiens à préciser, une nouvelle fois, que nous sommes prêts à commencer, le plus tôt possible, en toute bonne foi, les négociations, conformément à la résolution 598 (1987), sous les auspices du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

M. KITTANI (Iraq) (interprétation de l'anglais) : Tout d'abord, c'est l'Iraq qui a proposé au départ une enquête impartiale pour savoir qui était responsable du déclenchement et de la poursuite des hostilités. Nous en resterons là - cela ne nous inquiète pas.

Ensuite, l'Iran donnerait la meilleure preuve qu'il souhaite vraiment agir comme son représentant vient de le dire en acceptant la date déjà proposée par le Secrétaire général pour reprendre les discussions à Genève. S'il accepte la proposition du secrétaire général, comme l'Iraq l'a fait, nous reprendrons à cette date, de bonne foi, nos négociations de paix.

La séance est levée à 18 heures.

